PROJET DE TRAITE DE FUSION

Tribunal de COMMERCE de PARIS
N° dépôt
25 AVR. 2005
25315

ENTRE LES SOUSSIGNES :

- Daniel Kurkdjian,
agissant en qualité de Président du Directeur Général de la société Amyot Exco Grant Thorton société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, d'Expertise comptable et de commissariat aux comptes, au capital de 1 082 512 euros, dont le siège social est 100 rue de Courcelles 75017 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro RCS PARIS 632 013 843
et comme spécialement habilité à l'effet des présentes en vertu d'une délibération du Directoire en date du 24 mars 2005.

d'une part,

ET

- Pierre Poujol,
agissant en qualité de Président Directeur Général de la société Amyot Exco Région Nord, société anonyme d'Expertise comptable et de commissariat aux comptes, au capital de 280 000 euros, dont le siège social est 91 rue Nationale 59000 Lille, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro RCS LILLE 309 891 950,
et comme spécialement habilité à l'effet des présentes en vertu d'une délibération du Conseil d'administration en date du 22 mars 2005.

d'autre part,

Il a été arrêté en vue de la fusion de la société Amyot Exco Grant Thornton et de la société Amyot Exco Région Nord par voie d'absorption de la seconde par la première, les conventions qui vont suivre réglant ladite fusion, laquelle est soumise aux conditions suspensives ci-après stipulées.
Préalablement auxdites conventions, il est exposé ce qui suit :

EXPOSE

I – La société Amyot Exco Grant Thornton a pour objet, l'activité d'expertise comptable et de commissariat aux comptes.
La durée de la société expire le 16 janvier 2062.
Le capital s'élève actuellement à 1 082 512 euros. Il est divisé en 67 657 actions de 16 euros chacune, toutes de même catégorie et entièrement libérées.

II – La société Amyot Exco Région Nord a pour objet, l'activité d'expertise comptable et de commissariat aux comptes.
La durée de la société expire le 12 avril 2027.
Le capital s'élève actuellement à 280 000 euros. Il est divisé en 14 741 actions, toutes de même catégorie et entièrement libérées.

III - Aucune des sociétés Amyot Exco Grant Thornton et Amyot Exco Région Nord ne fait publiquement appel à l'épargne, ni n'a émis de parts bénéficiaires ou d'obligations.

IV - Les motifs et buts qui ont incité le Directoire et le Conseil d'administration de chacune des deux sociétés à envisager la fusion peuvent s'analyser ainsi qu'il suit :

L'opération envisagée doit être analysée comme une restructuration interne du groupe Grant Thornton, ayant pour effet de réunir au sein d'une seule entité, la société Amyot Exco Grant Thornton, différentes filiales régionales exerçant des activités similaires et dont l'existence distincte ne se justifie plus à ce jour.
Il est apparu opportun, dans un souci de simplification notamment au plan administratif et comptable et afin de permettre, en outre une harmonisation des procédures de gestion et une réduction des coûts de fonctionnement, de réunir en une seule entité juridique, les sociétés Amyot Exco Grant Thornton, Amyot Exco Région Nord par voie d'absorption de la seconde par la première.

La société Amyot Exco Grant Thornton détient 3 145 actions de la société Amyot Exco Région Nord représentant 21,34 % du capital de cette société.

V - Les comptes de la société Amyot Exco Grant Thornton et de la société Amyot Exco Région Nord utilisés pour établir les conditions de l'opération, sont ceux arrêtés à la date du 30.09.2004, date de clôture du dernier exercice social de chacune des sociétés intéressées. (annexe 1)

VI - Les éléments d'actif et de passif sont apportés par absorption de la société Amyot Exco Région Nord par la société Amyot Exco Grant Thornton, à la valeur à laquelle ils figurent dans les comptes de la société Amyot Exco Région Nord, arrêtés au 30.09.2004.

VII - A l'effet de réaliser la fusion objet des présentes, la société Amyot Exco Grant Thornton procédera à une augmentation de capital par voie de création d'actions nouvelles, lesquelles seront attribuées aux divers ayants droit de la société absorbée autres que la société absorbante.

VIII - Une déclaration annexée aux présentes (annexe 2) expose les méthodes d'évaluation utilisées et donne les motifs du choix du rapport d'échange des droits sociaux.
La parité d'échange ressort à 1 action de la société Amyot Exco Grant Thornton pour 1 action de la société Amyot Exco Région Nord.

Cela exposé, il est passé aux conventions ci-après relatives aux apports faits à titre de fusion par la société Amyot Exco Région Nord, à la société Amyot Exco Grant Thornton.

PREMIERE PARTIE - APPORT-FUSION PAR LA SOCIETE AMYOT EXCO REGION NORD A LA SOCIETE AMYOT EXCO GRANT THORNTON

Pierre Poujol agissant au nom et pour le compte de la société Amyot Exco Région Nord, en vue de la fusion à intervenir entre cette société et la société Amyot Exco Grant Thornton, au moyen de l'absorption de la première par la seconde, fait apport ès-qualité, sous les garanties ordinaires et de droit et sous les conditions suspensives ci-après stipulées, à la société Amyot Exco Grant Thornton, ce qui est accepté au nom et pour le compte de cette dernière par Daniel Kurkdjian, ès-qualité, sous les mêmes conditions suspensives, de la propriété de l'ensemble des biens, droits et obligations, sans exception ni réserve, de ladite société Amyot Exco Région Nord, avec les résultats actif et passif des opérations faites depuis le 1er octobre 2004 jusqu'à la date de la réalisation définitive de la fusion.

I. DESIGNATION DE L'ACTIF SOCIAL

L'actif apporté comprenait, à la date du 30.09.2004, sans que cette désignation puisse être considérée comme limitative, les biens et droits ci-après désignés et évalués à leur valeur comptable :

A - ACTIF IMMOBILISE

Immobilisations incorporelles

	Valeur brute	Amortissements Provisions	Valeur d'apport au 30.09.2004
Autres immobilisations incorporelles	1 231 497 euros	27 918 euros	1 203 578 euros

Total des immobilisations incorporelles : 1 203 578 euros

Immobilisations corporelles

	Valeur brute	Amortissements Provisions	Valeur d'apport au 30.09.2004
Autres immobilisations corporelles	175 682 euros	130 863 euros	44 819 euros

Total des immobilisations corporelles : 44 819 euros

Immobilisations financières

	Valeur brute	Amortissements Provisions	Valeur d'apport au 30.09.2004
Autres titres immobilisés	125 000 euros		125 000 euros
Prêts	25 366 euros		25 366 euros
Autres immobilisations financières	13 223 euros		13 223 euros

Total des immobilisations financières : 163 589 euros

B - ACTIF NON IMMOBILISE

	Valeur brute	Amortissements Provisions	Valeur d'apport au 30.09.2004
En cours de production de services	491 412 euros		491 412 euros
Clients et comptes rattachés	2 981 448 euros	497 754 euros	2 483 693 euros
Autres créances	178 375 euros		178 375 euros

PP

Valeurs mobilières de placement	457 euros		457 euros
Disponibilités	207 970 euros		207 970 euros
Charges constatées d'avance	34 466 euros		34 466 euros

Total de l'actif non immobilisé : 3 396 373 euros

TOTAL DES ELEMENTS D'ACTIF APPORTES :

– Immobilisations incorporelles :	1 203 578 euros
– Immobilisations corporelles :	44 819 euros
– Immobilisations financières :	163 589 euros
– Actif non immobilisé :	3 396 373 euros

TOTAL DE L'ACTIF
DE LA SOCIETE ABSORBEE AU 30.09.2004 : 4 808 359 euros

D'une manière générale, l'apport à titre de fusion par la Société Amyot Exco Région Nord à la Société Amyot Exco Grant Thornton comprend l'ensemble des biens et droits ci-dessus désignés, ceux qui en sont la représentation à ce jour, comme aussi au jour de la réalisation définitive de l'apport-fusion, sans aucune exception ni réserve.

II - PRISE EN CHARGE DU PASSIF

La société absorbante prendra en charge et acquittera au lieu et place de la société absorbée la totalité du passif de cette dernière dont le montant au 30.09.2004 est ci-après indiqué.
Il est précisé, en tant que de besoin, que la stipulation ci-dessus ne constitue pas une reconnaissance de dette au profit de prétendus créanciers, lesquels sont au contraire tenus d'établir leurs droits et de justifier de leurs titres.

Sous réserve des justifications prévues à l'alinéa qui précède, le passif de la société absorbée, au 30.09.2004 ressort à :

– Provisions pour risques :	9 146 euros
– Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	413 731 euros
– Emprunts et dettes financières :	222 272 euros
– Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	585 657 euros
– Dettes fiscales et sociales :	1 102 793 euros
– Autres dettes :	8 043 euros
– Produits constatés d'avance :	360 558 euros

TOTAL DU PASSIF
DE LA SOCIETE ABSORBEE AU 30.09.2004 : 2 702 200 euros

Le représentant de la Société absorbée certifie :
– que le chiffre total ci-dessus mentionné du passif de la Société au 30.09.2004 et le détail de ce passif, sont exacts et sincères,
– qu'il n'existait, dans la Société absorbée, à la date susvisée du 30.09.2004, aucun passif non comptabilisé ou engagement hors bilan, non inscrit dans l'annexe ou non révélé,

– plus spécialement que la Société absorbée est en règle à l'égard de ses obligations fiscales et envers les organismes de sécurité sociale, d'allocations familiales, de prévoyance et de retraites,
– et que toutes les déclarations requises par les lois et règlements en vigueur ont été faites régulièrement en temps utile.

III - ACTIF NET APPORTE

- Les éléments d'actifs sont évalués au 30.09.2004 à 4 808 359 euros,
- Le passif pris en charge à la même date s'élève à 2 702 200 euros.

Après prise en compte d'une distribution de dividendes de 160 000 euros, l'actif net apporté ressort à un montant de 1 946 159 euros.

ORIGINE DE PROPRIETE

La clientèle apportée à la société Amyot Exco Grant Thornton à titre de fusion résulte d'opérations de croissance externe par rachat des cabinets et clientèles suivants :
Rachat des cabinets de Monsieur Michel Dieudonné le 10 octobre 1991, et de Monsieur Pierre Poujol en date des 14 février 1992, 4 mai 1993, 28 septembre 1994, 28 septembre 1995, et 27 septembre 1996, ainsi que d'une clientèle de BNC acquise le 30 novembre 1992.
Pour le fonds exploité à DOUAI :
Rachats de clientèle au cabinet Dufossez en 1986, rachat de clientèle à Mr Jean Clara en 1989 et 1993, et à Mr Dubart en 1994.
Clientèle apportée dans le cadre de la fusion entre les sociétés Nord Audit Exco et Exco Région Nord.

ENONCIATION DES BAUX

Siège social établissement principal : Lille
La société Amyot Exco Région Nord est titulaire d'un bail professionnel conclu avec la société SCI SQUARE DUTILLEUL, à compter du 1er juillet 2004 jusqu'au 30 juin 2010 pour les locaux où se trouve son siège social situés à LILLE.

Etablissements secondaires :
Etablissement de FREVENT : la société est titulaire d'un bail commercial conclu avec la société SCI BPP.
Etablissement de DOUAI : La société est membre du GIE GT SERVICES et à ce titre occupe les locaux sis 156 boulevard Delebecque à Douai, en vertu d'un bail commercial consenti par la SCI Delebecque II en date du 1.01.1976, renouvelé pour 9 ans le 01/01/1985 et qui se poursuit depuis par tacite reconduction.

DEUXIEME PARTIE - PROPRIETE - JOUISSANCE

La société Amyot Exco Grant Thornton sera propriétaire et prendra possession des biens et droits mobiliers et immobiliers à elle apportés à titre de fusion à compter du jour de la réalisation définitive de cette dernière.

Jusqu'audit jour, la société Amyot Exco Région Nord continuera de gérer avec les mêmes principes, règles et conditions que par le passé, l'ensemble de ses actifs sociaux.
Toutefois, elle ne prendra aucun engagement important sans l'accord préalable de la société Amyot Exco Grant Thornton.

De convention expresse, il est stipulé que toutes les opérations faites depuis le 30 septembre 2004 par la société Amyot Exco Région Nord seront considérées comme l'ayant été, tant activement que passivement, pour le compte et aux profits et risques de la société absorbante.

Tous accroissements, tous droits et investissements nouveaux, tous risques et tous profits quelconques, et tous frais généraux, toutes charges et dépenses quelconques afférents aux biens apportés incomberont à la société Amyot Exco Grant Thornton, ladite société acceptant dès maintenant de prendre, au jour où la remise des biens lui en sera faite, les actifs et passifs qui existeront alors comme tenant lieu de ceux existant au 30 septembre 2004.

A cet égard, le représentant de la société Amyot Exco Région Nord déclare qu'il n'a pas été fait depuis le 30 septembre 2004 (et il s'engage à ne faire entre la date de la signature des présentes et celle de la réalisation définitive des apports) aucune opération autre que les opérations de gestion courante.

En particulier, le représentant de la société absorbée déclare qu'il n'a été pris, depuis la date du 30 septembre 2004 (et qu'il ne sera pris jusqu'à la réalisation définitive de la fusion objet des présentes) aucune disposition de nature à entraîner une réalisation d'actif et qu'il n'a été procédé depuis ladite date du 30 septembre 2004 (et qu'il ne sera procédé jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion) à aucune création de passif en dehors du passif commercial courant.

TROISIEME PARTIE - CHARGES ET CONDITIONS EN CE QUI CONCERNE LA SOCIETE ABSORBANTE

Les présents apports sont faits sous les charges et conditions d'usage et de droit en pareille matière, et notamment sous celles suivantes, que le représentant de la société absorbante oblige celle-ci à accomplir et exécuter, savoir :

1) La société absorbante prendra les biens et droits, et notamment la clientèle à elle apportés, avec tous ses éléments corporels et incorporels en dépendant, en ce compris notamment les objets mobiliers et le matériel, dans l'état où le tout se trouvera lors de la prise de possession sans pouvoir élever aucune réclamation pour quelque cause que ce soit.
2) Elle exécutera tous traités, marchés et conventions intervenus avec tous tiers et avec le personnel, relativement à l'exploitation des biens et droits qui lui sont apportés, ainsi que toutes polices d'assurance contre l'incendie, les accidents et autres risques, et tous abonnements quelconques, y compris les branchements téléphoniques qui auraient pu être contractés. Elle exécutera, notamment, comme la société absorbée aurait été tenue de le faire elle-même, toutes les clauses et conditions jusqu'alors mises à la charge de la société Amyot Exco Région Nord.
3) La société absorbante sera subrogée purement et simplement dans tous les droits, actions, hypothèques, privilèges et inscriptions qui peuvent être attachés aux créances de la société absorbée.
4) La société absorbante supportera et acquittera, à compter du jour de son entrée en jouissance, tous les impôts, contributions, taxes, primes et cotisations d'assurance, redevances d'abonnement, ainsi que toutes autres charges de toute nature, ordinaires ou extraordinaires, qui sont ou seront inhérents à l'exploitation des biens et droits objet de l'apport-fusion.
5) La société absorbante se conformera aux lois, décrets, arrêtés, règlements et usages concernant les exploitations de la nature de celle dont font partie les biens et droits apportés, et elle fera son affaire personnelle de toutes autorisations qui pourraient être nécessaires, le tout à ses risques et périls.

6) La société absorbante aura seule droit aux dividendes et autres revenus échus sur les valeurs mobilières et droits sociaux à elle apportés et fera son affaire personnelle, après réalisation définitive de la fusion, de la mutation à son nom de ces valeurs mobilières et droits sociaux.
7) La société absorbante sera tenue à l'acquit de la totalité du passif de la société absorbée, dans les termes et conditions où il est et deviendra exigible, au paiement de tous intérêts et à l'exécution de toutes les conditions d'actes ou titres de créance pouvant exister, sauf à obtenir, de tous créanciers, tous accords modificatifs de ces termes et conditions.
8) En application de l'article 163 de l'annexe II du Code général des impôts et de la solution prévue par la note administrative du 6 avril 1962 (BOCD 1962-II-1943), la société absorbante déclare reprendre à son compte l'ensemble des droits et obligations de la société absorbée au regard de l'investissement dans la construction.
9) La société Amyot Exco Grant Thornton, société absorbante s'engage à reprendre au passif de son bilan la provision pour investissement constituée par la société absorbée, retenue pour la fraction de son montant qui, à la date de la fusion, n'aura pas encore reçu l'emploi auquel cette provision est destinée.

10) La société absorbante sera subrogée, à compter de la date de la réalisation définitive de la fusion, dans le bénéfice et la charge des contrats de toute nature liant valablement la société absorbée à des tiers pour l'exploitation de son activité.

Elle fera son affaire personnelle de l'obtention de l'agrément par tous tiers à cette subrogation, la société Amyot Exco Région Nord s'engageant pour sa part, à entreprendre, chaque fois que cela sera nécessaire, les démarches en vue du transfert de ces contrats.

Conformément à la loi, tous les contrats de travail en cours au jour de la réalisation définitive de l'apport entre la société absorbée et ceux de ses salariés transférés à la société absorbante par l'effet de la loi, subsisteront entre la société absorbante et lesdits salariés dont la liste est annexée.

La société Amyot Exco Grant Thorntno sera donc substituée aux sociétés absorbées en ce qui concerne toutes retraites, comme tout complément de retraites susceptibles d'être dus, ainsi que tous avantages et autre charges en nature ou en espèces y compris les congés payés ainsi que toutes charges sociales et fiscales y afférentes.

EN CE QUI CONCERNE LA SOCIETE ABSORBEE :

1) Les apports à titre de fusion sont faits sous les garanties, charges et conditions ordinaires et de droit, et, en outre, sous celles qui figurent dans le présent acte.
2) Le représentant de la société absorbée s'oblige, ès-qualité, à fournir à la société absorbante tous renseignements dont cette dernière pourrait avoir besoin, à lui donner toutes signatures et à lui apporter tous concours utiles pour lui assurer vis-à-vis de quiconque la transmission des biens et droits compris dans les apports et l'entier effet des présentes conventions.
Il s'oblige, notamment, et oblige la société qu'il représente, à faire établir, à première réquisition de la société Amyot Exco Grant Thornton, tous actes complétifs, réitératifs ou confirmatifs des présents apports et à fournir toutes justifications et signatures qui pourraient être nécessaires ultérieurement.
3) Le représentant de la société absorbée, ès-qualité, oblige celle-ci à remettre et à livrer à la société absorbante aussitôt après la réalisation définitive de la fusion, tous les biens et droits ci-dessus apportés, ainsi que tous titres et documents de toute nature s'y rapportant.
4) Le représentant de la société absorbée oblige cette dernière à faire tout ce qui sera nécessaire pour permettre à la société absorbante d'obtenir le transfert à son profit et le maintien aux mêmes conditions, après réalisation définitive de la fusion, des prêts accordés à la société absorbée.

QUATRIEME PARTIE - REMUNERATION DES APPORTS EFFECTUES A LA SOCIETE AMYOT EXCO GRANT THORNTON PAR LA SOCIETE AMYOT EXCO REGION NORD

1) Evaluation des apports

L'estimation totale des biens et droits apportés par la société Amyot Exco Région Nord s'élève à la somme de 4 808 359 euros,
Le passif pris en charge à la même date s'élève à 2 702 200 euros.

Balance faite, et après prise en compte d'un dividende à hauteur de 160 000 euros, la valeur nette des biens et droits apportés ressort à la somme de 1 946 159 euros.

2) Rémunération des apports

En rémunération des apports faits à la société Amyot Exco Grant Thornton, absorbante, il devrait être attribué aux ayants droit de la société Amyot Exco Région Nord 14741 actions d'une valeur nominale de 16 euros chacune créées par la société Amyot Exco Grant Thornton à titre d'augmentation de son capital pour un montant total de 235 856 euros.

Cependant, la société Amyot Exco Grant Thornton est propriétaire de 3 145 actions de la société Amyot Exco Région Nord en sorte qu'en cas de réalisation de la fusion elle recevrait ainsi 3145 de ses propres actions.

Ne pouvant devenir propriétaire de ses propres actions, la société absorbante renoncera, si la fusion est réalisée, à ses droits d'actionnaire de la société absorbée en sorte qu'elle émettra, pour rémunérer les droits des actionnaires de la société Amyot Exco Région Nord autres qu'elle-même et ensemble propriétaires de 11 596 actions de ladite société, 11 596 actions nouvelles d'une valeur nominale de 16 euros chacune, toutes entièrement libérées et qui seront réparties entre les ayants droit à raison de UNE action de la société Amyot Exco Grant Thornton pour UNE action de la société Amyot Exco Région Nord.

La rémunération ci-dessus convenue correspond à la parité de fusion arrêtée de façon forfaitaire, en sorte qu'elle ne saurait être changée à moins d'un mutuel assentiment des assemblées générales extraordinaires des deux sociétés qui seront appelées à statuer sur l'opération, au motif que la consistance ou l'importance du patrimoine de l'une ou de l'autre société, ayant servi à établir cette parité, aurait été modifiée depuis la date de référence utilisée pour établir la consistance des éléments d'actif et de passif.
Les actions nouvelles à créer par la société Amyot Exco Grant Thornton seront soumises à toutes les dispositions statutaires de cette société et porteront jouissance à compter du 1er octobre 2004 quelle que soit la date de réalisation définitive de la fusion.
Ces actions nouvelles seront immédiatement négociables dans les délais légaux.

3) Prime de fusion

La différence entre la valeur nette des biens et droits apportés par la société Amyot Exco Région Nord, déduction faite de la valeur d'apport des actions de ladite société dont la société Amyot Exco Grant Thornton est propriétaire, (soit 415 213,82 euros) et la valeur nominale des actions qui seront créées par la société Amyot Exco Grant Thornton à titre d'augmentation du capital (soit 185 536 euros), différence par conséquent égale à 1 345 409 euros, constituera une prime de

fusion qui sera inscrite au passif du bilan de la société Amyot Exco Grant Thornton et sur laquelle porteront les droits de tous les actionnaires anciens et nouveaux de la société.

La différence entre la valeur retenue au titre du présent projet de fusion des actions de la société Amyot Exco Région Nord dont la société Amyot Exco Grant Thornton est propriétaire et la valeur comptable des mêmes actions dans les livres de la société absorbante, différence par conséquent égale à – 208 374 euros, constituera un mali de fusion, qui sera inscrit dans un sous-compte « mali de fusion » du compte 207 « fonds commercial ».

De convention expresse, il est précisé qu'il sera proposé à l'assemblée générale extraordinaire de la société absorbante :

– d'autoriser le Conseil d'administration à procéder à l'imputation sur la prime de fusion de tout ou partie des frais, droits et impôts résultant de la fusion;
– d'autoriser la réalisation sur ladite prime, de tous prélèvements en vue de satisfaire aux prescriptions de la réglementation fiscale,
– en tant que de besoin, d'autoriser l'assemblée générale ordinaire à donner à la prime de fusion ou au solde de celle-ci toutes autres affectations que l'incorporation au capital.

CINQUIEME PARTIE - DECLARATIONS

Le représentant de la société absorbée déclare :

SUR LA SOCIETE ABSORBEE ELLE-MEME

1) Qu'elle n'est pas actuellement et n'a jamais été en état de faillite, de liquidation judiciaire, de liquidation de biens ou de règlement judiciaire, de redressement ou de liquidation judiciaires; qu'elle n'est pas actuellement, ni susceptible d'être ultérieurement l'objet de poursuites pouvant entraver ou interdire l'exercice de son activité.
2) Qu'elle n'a contracté avec un tiers quelconque aucune interdiction d'exercer sous quelque forme que ce soit, ni aucune clause de non-concurrence.
3) Qu'il n'existe aucun engagement financier ou autre, de nature à modifier la parité retenue pour la présente fusion.

SUR LES BIENS APPORTES

1) Que les indications concernant l'origine de propriété du fond libéral apporté figurent plus haut.
2) Que le patrimoine de la société n'est menacé d'aucune confiscation ou d'aucune mesure d'expropriation.
3) Que les éléments de l'actif apporté, au titre de la fusion, notamment les divers éléments corporels ou incorporels composant le fonds libéral compris dans les apports, ne sont grevés d'aucune inscription de privilège de vendeur, hypothèque, nantissement, warrant, ou gage quelconque, et que lesdits éléments sont de libre disposition entre les mains de la société absorbée, sous réserve de l'accomplissement des formalités nécessaires pour la régularité de leur mutation.
4) Que le chiffre d'affaires hors taxes réalisé par la société Amyot Exco Région Nord s'est élevé, savoir :
- pour l'exercice clos le 30.09.2004 à 4 838 658 euros,
- pour l'exercice clos le 30.09.2003 à 4 459 456 euros,
- pour l'exercice clos le 30.09.2002 à 4 441 250 euros.

Que les résultats réalisés pendant la même période sont les suivants :
- pour l'exercice clos le 30.09.2004 à 194 615 euros,
- pour l'exercice clos le 30.09.2003 à 116 445 euros,
- pour l'exercice clos le 30.09.2002 à 76 600 euros.

5) Que les livres de comptabilité de la société Amyot Exco Région Nord feront l'objet d'un inventaire dont un exemplaire signé des représentants des sociétés absorbante et absorbée sera conservé par chacun d'eux; ces livres seront remis à la société absorbante dès la réalisation définitive de l'apport-fusion.

SIXIEME PARTIE - CONDITIONS SUSPENSIVES

1) Approbation de la fusion par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société Amyot Exco Région Nord, société absorbée;
2) Approbation de la fusion, par voie d'absorption de la société Amyot Exco Région Nord par une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société Amyot Exco Grant Thornton qui augmentera le capital de cette dernière, en conséquence de la fusion.
Le tout dans les conditions prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.
La réalisation de ces conditions suspensives sera suffisamment établie, vis-à-vis de quiconque, par la remise d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal de chacune des délibérations des assemblées générales des sociétés Amyot Exco Grant Thornton et Amyot Exco Région Nord.
La constatation matérielle de la réalisation définitive de la fusion pourra avoir lieu par tous autres moyens appropriés.
Faute de réalisation des conditions ci-dessus, le 31 mai 2005 au plus tard, les présentes seront, sauf prorogation de ce délai, considérées comme nulles et non avenues.

SEPTIEME PARTIE REGIME FISCAL

DISPOSITIONS GENERALES

Les représentants de la société absorbante et de la société absorbée obligent celles-ci à se conformer à toutes dispositions légales en vigueur, en ce qui concerne les déclarations à faire pour le paiement de l'impôt sur les sociétés et de toutes autres impositions ou taxes résultant de la réalisation définitive des apports faits à titre de fusion.

Par ailleurs, et pour autant que ces dispositions pourront trouver application :

Au regard de l'impôt sur les sociétés :

Ainsi qu'il résulte des clauses ci-avant, la fusion prend effet le 30 septembre 2004. En conséquence, les résultats, bénéficiaires ou déficitaires, produits depuis cette date par l'exploitation de la société Amyot Exco Région Nord, société absorbée seront englobés dans le résultat imposable de la société absorbante.

Les représentants de la société Amyot Exco Région Nord, société absorbée et de la société Amyot Exco Grant Thornton, société absorbante déclarent placer la présente fusion sous le régime spécial mentionné à l'article 210 A du Code général des impôts.

1. En application de l'article 210A du CGI la société Amyot Exco Grant Thornton, société absorbante prend les engagements suivants :

a) La présente fusion retenant les valeurs comptables au 30.09.2004 comme valeur d'apport des éléments de l'actif immobilisé de la société absorbée, la société Amyot Exco Grant Thornton, société absorbante, conformément aux dispositions de l'instruction administrative du 11 août 1993 (BOI 4 I-1-93) et de l'instruction du 3 août 2000 (BOI 4 I-2-00), reprendra dans ses comptes annuels les écritures comptables de la société absorbée en faisant ressortir l'éclatement des valeurs nettes comptables entre la valeur d'origine des éléments d'actif immobilisé et les amortissements et provisions pour dépréciation constatés. Elle continuera, en outre, à calculer les dotations aux amortissements pour la valeur d'origine qu'avaient les biens apportés dans les écritures de la société absorbée ;

b) La société absorbante reprendra au passif de son bilan les provisions dont l'imposition est différée chez la société Amyot Exco Région Nord, société absorbée ;

c) La société absorbante se substituera à la société Amyot Exco Région Nord, société apporteuse pour la réintégration des résultats dont la prise en compte avait été différée pour l'imposition de cette dernière ;

d) La société absorbante calculera les plus-values réalisées ultérieurement à l'occasion de la cession des immobilisations non amortissables reçues en apport d'après la valeur qu'avaient ces biens, du point de vue fiscal, dans les écritures de la société Amyot Exco Région Nord, société absorbée ;

e) La société absorbante réintégrera dans ses bénéfices imposables à l'impôt sur les sociétés, dans les conditions fixées par l'article 210A-3-d du Code général des impôts, les plus-values dégagées par la fusion sur l'apport des biens amortissables sur une durée, selon le cas, de 5 ou 15 ans ou sur la durée moyenne pondérée d'amortissement des biens. En cas de cession d'un bien amortissable, la société absorbante soumettra à imposition immédiate la fraction de la plus-value afférente au bien cédé qui n'a pas encore été réintégrée ;

f) La société absorbante inscrira à son bilan, les éléments apportés autres que les immobilisations pour la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la société Amyot Exco Région Nord, société absorbée ; à défaut, elle comprendra dans ses résultats de l'exercice de la fusion, le profit correspondant à la différence entre la nouvelle valeur de ces éléments et la valeur qu'ils avaient du point de vue fiscal dans les écritures de la société absorbée ;

g) La société absorbante reprendra à son passif, comme prévu à l'article 210 A-3 du Code général des impôts, la réserve spéciale où la société Amyot Exco Région Nord, société absorbée a porté les plus-values à long terme soumises à un taux réduit de l'impôt sur les sociétés et réalisées avant l'opération de fusion ou éventuellement lors de cette opération ;

Il est rappelé en tant que de besoin, que la société Amyot Exco Région Nord est la résultante de la fusion des sociétés Nord Audit Exco et Amyot Exco Région Nord intervenue en date du 30.09.2001 avec effet rétroactif au 1er octobre 2000, (fusion placée sous le régime de faveur). En outre, la société Nord Audit Exco résultait elle-même de la fusion entre les sociétés Exco Région Nord à Douai et Nord Audit Exco à Lille (fusion placée sous le régime des fusions).

Au regard de la taxe sur la valeur ajoutée

1) Afin que l'apport des biens mobiliers d'investissement bénéficie de la dispense de taxation prévue par l'instruction administrative du 22 février 1990, 3A-6-90, la société Amyot Exco Grant Thornton, société absorbante s'engage à soumettre à la TVA les cessions ultérieures de ces biens

et à procéder le cas échéant aux régularisations prévues aux articles 207 bis, 210 et 215 de l'annexe II au code général des impôts, qui auraient été exigibles si la société Amyot Exco Région Nord, société absorbée avait continué à utiliser le bien. La société Amyot Exco Grant Thornton, société absorbante enverra au service des impôts dont elle relève une déclaration en double exemplaire, se référant à la présente fusion et contenant le présent engagement ;
2) La société absorbante déclare qu'elle demandera le remboursement du crédit de taxe déductible dont est titulaire la société absorbée, en application de la documentation administrative 3D-1411 ;

3) La société Amyot Exco Région Nord société absorbée précise qu'elle se réserve la possibilité, en tant que de besoin, de soumettre à la TVA, le jour où le traité de fusion sera devenu définitif, tout ou partie des biens compris dans l'apport. Mention sera faite de cette taxe sur un document tenant lieu de facture établi au nom de la société absorbante, laquelle en réglerait le montant à la société absorbée ;

OBLIGATIONS DECLARATIVES

Les soussignés, ès-qualité, au nom des sociétés qu'ils représentent, s'engagent expressément :
– à joindre aux déclarations des sociétés absorbée et absorbante, l'état de suivi des valeurs fiscales prévu à l'article 54 septies du Code général des impôts,
– en ce qui concerne la société absorbante, à tenir le registre spécial des plus-values prévu par l'article 54 septies susvisé.

ENREGISTREMENT

Le présent projet de fusion sera soumis au droit fixe de 230 euros.

HUITIEME PARTIE - DISPOSITIONS DIVERSES

FORMALITES

1) La société absorbante remplira toutes formalités légales de publicité relatives aux apports effectués au titre de la fusion.
2) La société absorbante fera son affaire personnelle des déclarations et formalités nécessaires auprès de toutes administrations qu'il appartiendra, pour faire mettre à son nom les biens apportés.
3) La société absorbante devra, en ce qui concerne les mutations de valeurs mobilières et droits sociaux qui lui ont apportés, se conformer aux dispositions statutaires des sociétés considérées relatives aux mutations desdites valeurs et droits sociaux.
4) La société absorbante remplira, d'une manière générale, toutes formalités nécessaires en vue de rendre opposable au tiers la transmission des biens et droits à elle apportés.

DESISTEMENT

Le représentant de la société absorbée déclare désister purement et simplement celle-ci de tous droits de privilège et d'action résolutoire pouvant profiter à ladite société sur les biens ci-dessus apportés, pour garantir l'exécution des charges et conditions imposées à la société absorbante aux termes du présent acte.
En conséquence, il dispense expressément de prendre inscription au profit de la société absorbée pour quelque cause que ce soit.

REMISE DE TITRES

Il sera remis à la société Amyot Exco Grant Thornton, lors de la réalisation définitive de la fusion, les originaux des actes constitutifs et modificatifs de la société Amyot Exco Région Nord ainsi que les livres de comptabilité, les titres de propriété, les valeurs mobilières, la justification de la propriété des parts et autres droits sociaux et tous contrats, archives, pièces ou autres documents relatifs aux biens et droits apportés par la société Amyot Exco Région Nord à la société Amyot Exco Grant Thornton.

FRAIS

Tous les frais, droits et honoraires auxquels donnera ouverture la fusion, ainsi que tous ceux qui en seront la suite et la conséquence, seront supportés par la société absorbante, ainsi que son représentant l'y oblige.

ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes et de leurs suites, et pour toutes significations et notifications, les représentants des sociétés en cause, ès-qualité, élisent domicile aux sièges respectifs desdites sociétés.

POUVOIRS

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour remplir toutes formalités et faire toutes déclarations, significations, tous dépôts, publications et autres.

Fait à Lille et Paris
Le 31 Mars 2005

En sept exemplaires, dont UN pour l'enregistrement,
UN pour chaque partie, QUATRE pour les dépôts au Greffe prévus par la loi.

Pour la SA Amyot Exco Grant Thorton
Daniel Kurkdjian

Pour la SA Amyot Exco Région Nord
Pierre Poujol

Annexe 1 : Comptes des sociétés Amyot Exco Grant Thornton et Amyot Exco Région Nord au 30.09.2004
Annexe 2 : Méthode de valorisation – Détermination du rapport d'échange
Annexe 3 : Etat des inscriptions de privilège et nantissement
Annexe 4 : Liste des emprunts et comptes courants créditeurs SA Amyot Exco Région Nord
Annexe 5 : Détail des engagements et cautions
Annexe 6 . Liste des immobilisations
Annexe 7 : Liste du personnel

BILAN ACTIF *En Euros*	Exercice clos le 30/09/2004			Exercice 30/09/2003
	Brut	Amortissements & Provisions	Net	
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles	**3 181 866**	**470 364**	**2 711 502**	**2 690 707**
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, droits et valeurs similaires	492 840	470 364	22 476	1 681
Fonds commercial (1)	2 689 026		2 689 026	2 689 026
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**1 516 663**	**479 743**	**1 036 920**	**468 775**
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 516 663	479 743	1 036 920	468 775
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)	**7 209 166**	**456 170**	**6 752 996**	**6 822 272**
Participations	6 536 116	277 170	6 258 946	6 188 335
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	299 531		299 531	291 213
Autres immobilisations financières	373 519	179 000	194 519	342 723
ACTIF IMMOBILISE	**11 907 695**	**1 406 277**	**10 501 418**	**9 981 754**
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	**5 277**		**5 277**	**2 370**
Créances (3)	**14 522 762**	**1 404 139**	**13 118 622**	**9 771 936**
Clients et comptes rattachés	10 170 531	1 389 966	8 780 565	7 237 397
Autres créances	4 352 231	14 173	4 338 058	2 534 539
Capital souscrit - appelé, non versé				
Trésorerie	**290 407**		**290 407**	**136 549**
Actions propres				
Autres titres	30 741		30 741	30 741
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	259 666		259 666	105 808
ACTIF CIRCULANT	**14 818 446**	**1 404 139**	**13 414 307**	**9 910 855**
Charges constatées d'avance (3)	898 912		898 912	503 277
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL ACTIF	**27 625 053**	**2 810 416**	**24 814 637**	**20 395 886**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

En Euros

	Exercice 30/09/2004	Exercice 30/09/2003
Capital (dont versé : 1 082 512)	1 082 512	1 082 512
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 008 743	3 008 743
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	108 251	108 251
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	603 096	603 096
Autres réserves	1 510 350	631 854
Report à nouveau (débiteur ou créditeur)	617 527	617 527
Résultat de l'exercice	902 826	878 497
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	7 833 305	6 930 479
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	145 099	55 215
Provisions pour charges	57 500	81 200
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	202 599	136 415
Emprunts et Dettes Financières		
Emprunts obligataires convertibles	5 913 419	3 648 043
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	4 104 199	2 734 173
Emprunts et dettes financières (3)	1 809 221	913 870
Avances et Acomptes reçus sur commandes en cours	750	1 118
Autres Dettes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 418 357	9 314 225
Dettes Sociales	3 499 949	2 780 460
Dettes Fiscales	4 014 076	4 190 798
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 406 773	2 033 380
Autres dettes	497 559	309 587
DETTES (1)	16 332 527	12 963 386
Produits constatés d'avance (1)		
Ecarts de conversion Passif	446 205	365 605
TOTAL PASSIF	24 814 637	20 395 886
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	*12 920 127*	*10 751 739*
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RESULTAT *En Euros*	30/09/04 12 Mois	30/09/03 12 Mois	VARIATION	%
Chiffre d'affaires net	24 488 639	25 640 463	-1 151 824	-4%
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	24 488 639	25 640 463	-1 151 824	-4%
Autres produits d'exploitation	2 486 201	1 015 352	1 470 849	145%
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions et transfert de charges	2 474 950	945 948	1 529 003	162%
Autres produits	11 250	69 404	- 58 154	-84%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	26 974 840	26 655 816	319 025	1%
Achats	2 250 096	1 933 505	316 590	16%
Achats de marchandises				
Variation des stocks de marchandises				
Achat de matières premières et approvisionnements				
Variation des stocks de matières et approvisionnements				
Achats d'études et de prestations de services	1 907 048	1 624 139	282 909	17%
Achats non stockés de matières et fournitures	340 282	256 991	83 292	32%
Autres achats	2 765	52 376	- 49 610	-95%
Services exterieurs	6 346 392	5 546 207	800 185	14%
Services extérieurs (a)	3 427 869	2 989 066	438 803	15%
Autres services extérieurs	2 918 523	2 557 141	361 382	14%
Impôts, taxes et versements assimilés	498 638	525 710	- 27 072	-5%
Frais de personnel	15 759 766	15 942 055	- 182 289	-1%
Salaires et traitements	10 477 542	10 704 121	- 226 579	-2%
Charges sociales	5 282 224	5 237 934	44 290	1%
Dotations aux amort. et aux provisions	509 737	623 746	- 114 009	-18%
Dotations aux amortissements sur immobilisations	128 424	232 445	- 104 022	-45%
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant	288 929	278 586	10 344	4%
Dotations aux provisionspour risques et charges	92 384	112 715	- 20 331	-18%
Autres charges	17 018	736 061	- 719 043	-98%
CHARGES D'EXPLOITATION (2)	25 381 647	25 307 284	74 363	0%
RESULTAT D'EXPLOITATION (à Reporter)	1 593 193	1 348 531	244 661	18%

COMPTE DE RESULTAT (suite) *En Euros*	30/09/04 12 Mois	30/09/03 12 Mois	VARIATION	%
RESULTAT D'EXPLOITATION (report)	**1 593 193**	**1 348 531**	**244 661**	**18%**
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	864 100	277 684	586 416	N.S.
Produits / autres valeurs mobilières et créanc. de l'actif immob. (3)	440 543	111 761	328 782	N.S.
Autres intérêts et produits assimilés (3)	51 597	162 811	- 111 213	-68%
Reprises sur provisions et tranfert de charges	342 461		342 461	
Différences positives de change	29 498	3 112	26 386	N.S.
Produits nets sur cessions de V.M.P.				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et aux provisions	477 498	140 540	336 958	N.S.
Intérêts et charges assimilées (4)	271 851		271 851	
Différences négatives de change	188 188	138 534	49 653	36%
Charges nettes sur cessions de V.M.P.	17 459	2 006	15 453	N.S.
Résultat financier	**386 603**	**137 144**	**249 459**	**182%**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**1 979 795**	**1 485 675**	**494 120**	**33%**
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	29 963	426 264	- 396 302	-93%
Produits exceptionnels sur opérations en capital		3 194	- 3 194	-100%
Reprises sur provisions et tranferts de charges	3 763	423 070	- 419 307	-99%
	26 200		26 200	
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	1 033 590	485 437	548 153	113%
Sur opérations en capital	537 361	37 942	499 419	N.S.
Dotations aux amortissements et aux provisions		423 795	- 423 795	-100%
	496 230	23 700	472 530	N.S.
Résultat exceptionnel	**-1 003 628**	**- 59 173**	**- 944 455**	**N.S.**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		143 004	- 143 004	-100%
Impôts sur les bénéfices	73 341	405 001	- 331 660	-82%
TOTAL des PRODUITS	**27 868 903**	**27 359 764**	**509 139**	**2%**
TOTAL des CHARGES	**26 966 076**	**26 481 267**	**484 810**	**2%**
RESULTAT DE L'EXERCICE	**902 826**	**878 497**	**24 330**	**3%**
(a) dont redevances de crédit-bail mobilier	*46 720*	*38 840*	7 881	20%
(a) dont redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entreprises liées	*492 104*	*212 065*	280 039	132%
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées	*17 178*	*26 632*	- 9 454	-35%

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION *En Euros*	30/09/2004		30/09/2003		30/09/2002	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	**24 488 639**	**100,0**	**25 640 463**	**100,0**	**26 852 918**	**100,0**
Ventes de marchandises						
Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale (a)						
Production de l'exercice	**24 488 639**	**100,0**	**25 640 463**	**100,0**	**26 852 918**	**100,0**
Production vendue de biens						
Production vendue de services	24 488 639	100,0	25 640 463	100,0	26 852 918	100,0
Variation de la production stockée						
Production immobilisée						
Matières premières et sous-traitance	**1 909 813**	**100,0**	**1 676 515**	**100,0**	**1 565 024**	**100,0**
Achats de matières premières et approv.						
Variation de stocks						
Achats d'études et de prestations de services	1 907 048	99,9	1 624 139	96,9	1 511 169	96,6
Autres achats	2 765	0,1	52 376	3,1	53 855	3,4
Marge brute de production (b)	**22 578 826**	**92,2**	**23 963 949**	**93,5**	**25 287 893**	**94,2**
Marge brute globale (a + b)	**22 578 826**	**92,2**	**23 963 949**	**93,5**	**25 287 893**	**94,2**
Achats non stockés de matières et fournitures	340 282	1,4	256 991	1,0	277 439	1,0
Services extérieurs	6 346 392	25,9	5 546 207	21,6	5 198 565	19,4
Autres achats et charges externes	**6 686 674**	**27,3**	**5 803 197**	**22,6**	**5 476 003**	**20,4**
Valeur ajoutée	**15 892 152**	**64,9**	**18 160 752**	**70,8**	**19 811 890**	**73,8**
Subventions d'exploitation	+					
Impôts et taxes et versements assimilés	- 498 638	2,0	525 710	2,1	485 213	1,8
Salaires et traitements	- 10 477 542	42,8	10 704 121	41,7	11 460 338	42,7
Charges sociales	- 5 282 224	21,6	5 237 934	20,4	5 514 617	20,5
Excédent brut d'exploitation	**(366 252)**	**-1,5**	**1 692 986**	**6,6**	**2 351 721**	**8,8**
Reprises amortissements, provisions et transfert	+ 2 474 950	10,1	945 948	3,7	150 868	0,6
Autres produits	+ 11 250	N.S.	69 404	0,3	22 354	N.S.
Dotations aux amortissements et provisions	- 509 737	2,1	623 746	2,4	1 040 541	3,9
Autres charges d'exploitation	- 17 018	N.S.	736 061	2,9	32 890	0,1
Résultat d'exploitation	**1 593 193**	**6,5**	**1 348 531**	**5,3**	**1 451 513**	**5,4**
Quotes-parts résultat s/opérations faites en commun						
Résultat financier	**386 603**	**1,6**	**137 144**	**0,5**	**684 609**	**2,5**
Résultat courant avant impôts	**1 979 795**	**8,1**	**1 485 675**	**5,8**	**2 136 122**	**8,0**
Résultat exceptionnel	**(1 003 628)**	**-4,1**	**(59 173)**	**-0,2**	**44 780**	**0,2**
Participation des salariés	-		143 004	0,6	183 122	0,7
Impôt sur les bénéfices	- 73 341	0,3	405 001	1,6	504 501	1,9
RESULTAT NET	**902 826**	**3,7**	**878 497**	**3,4**	**1 493 279**	**5,6**

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

	NON SERVI (1) N.A.	N.S.	C.	N° de page
I FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE				6
II REGLES ET METHODES COMPTABLES (dont dérogatoires)				7
Composition du capital social				9
Parts bénéficiaires émises par la société	X			
Variation de la réserve de réévaluation	X			
Variation de la provision spéciale de réévaluation	X			
Etat de l'actif immobilisé				10
Etat des amortissements				11
Frais d'établissement, fonds commercial et autres immobilisations incorporelles				12
Frais de recherche et de développement	X			
Etat des provisions inscrites au bilan				13
Etat des provisions (détail)				14
Différences d'évaluation sur stocks d'approvisionnements, de marchandises et sur V.M.P.	X			
Etat des échéances des créances et des dettes				15
Avances et crédits alloués aux dirigeants	X			
Obligations convertibles ou échangeables en actions et titres similaires	X			
Charges à payer, produits à recevoir et charges et produits constatés d'avance				16
Transfert de charges				17
Charges à répartir sur plusieurs exercices	X			
Primes de remboursement des obligations	X			
Ecart de conversion, montant des dettes et créances représentées par effets de commerce				18
III INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN				
Ventilation de l'effectif moyen, ventilation du chiffre d'affaires				19
Rémunération des dirigeants				20
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices				21
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires				22
Accroissements et allègements de la dette future d'impôt				23
Propositions des affectations du résultat de l'exercice	X			
IV INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT				
Dettes garanties par des sûretés réelles				24
Montant des engagements financiers (hors crédit-bail)				25
Information en matière de crédit-bail				
Engagements en matière de retraite				26
V INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS				
Identité de la société consolidante	X			27
Liste des filiales et participations				28
Montant concernant les entreprises liées				
VI INFORMATIONS RELATIVES AUX SOCIETES LIEES				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	X			
Annexe libre	X			
VII AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES				

(1) N.A. : Non applicable N.S. : Non siginificatif C : Confidentiel.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice présente les caractéristiques suivantes :

Total Bilan : 24 814 637 euros

Chiffre d'affaires : 24 488 639 euros

Résultat : 902 826 euros

Nombre de salariés : 188

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er octobre 2003 au 30 septembre 2004.

L'annexe, partie intégrante des comptes annuels, est établie sous sa forme dite de base.

Faits marquants de l'exercice :

A compter du 1er octobre 2003, la société a rejoint le groupe d'Intégration fiscale de la société mère Grant Thornton constituée d'elle même et de sa filiale Fidulor Grant Thornton. Grant Thornton se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés.

Sur l'exercice 2003 - 2004, un changement de méthodes comptables est intervenu suite à une politique d'harmonisation groupe. Les produits liés aux refacturations Intercompagnies ont été comptabilisés en Transferts de charges d'exploitation pour un montant de 2 257 K€ euros au titre de l'exercice clos au 30.09.2004, les transferts de charges d'exploitations liés aux flux intercompagnies se seraient établis à 1 531 K€ au titre de l'exercice clos au 30.09.2003.

A méthode constante, le Chiffre d'affaires a évolué de la façon suivante :

	REEL N	PROFORMA N-1
Honoraires	24 488	24 109
Transferts de charges	2 257	1 531
Total	26 745	25 640

REGLES ET METHODES COMPTABLES

PRINCIPES GENERAUX

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

MODES ET METHODES D'EVALUATION

- Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, hors frais d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction des durées de vie généralement admises.

Les durées et méthodes d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

	DUREE	METHODE
Constructions	de 8 ans à 10 ans	L
Installations générales, agencements, aménagements divers	de 3 ans à 10 ans	L
Matériel de transport	de 4 ans à 5 ans	L
Matériel de bureau et informatique	de 2 ans à 10 ans	L - D
Mobilier	de 2 ans à 10 ans	L

L = Linéaire ; D = Dégressif

Un amortissement exceptionnel est constaté, le cas échéant, pour prendre en compte les dépréciations complémentaires résultant d'une réduction de la durée de vie des immobilisations.

- Immobilisations financières

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur historique.

La valeur d'inventaire est déterminée à partir de la situation nette comptable, des perspectives de rentabilité de la filiale et de la valeur du fond de commerce.

- Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

- Créances et dettes

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

- Provisions pour risques et charges

Elle sont destinées à couvrir des risques et des charges nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours à la clôture de l'exercice rendent probables.

- Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

CAPITAL SOCIAL

CATEGORIE	NOMBRE DE TITRES				VALEUR NOMINALE	
	AU DEBUT DE L'EXERCICE	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	AU DEBUT DE L'EXERCICE	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
ACTIONS	67 657			67 657	16	16

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

	VALEUR BRUTE DES IMMOBILISATIONS AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATION		DIMINUTION		VALEUR BRUTE DES IMMOBILISATIONS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	REEVALUATION LEGALE Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
		Consécutive à une réévaluation pratiquée en cours d'exercice	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	Par virements de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors services		
Frais d'établissements et frais de recherche et de développement							
Autres immobilisations incorporelles	3 251 536		38 002		107 671	3 181 866	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**3 251 536**		**38 002**		**107 671**	**3 181 866**	
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Instal. générales, agenc., amén. des constructions							
Instal. techniques, matériel et outillage industriels							
Instal. générales, agenc., aménagement divers	1 133 070		846 796		1 133 070	846 796	
Matériel de transport	3 212				2 855	357	
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 007 227		149 796		487 513	669 510	
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**2 143 509**		**996 592**		**1 623 438**	**1 516 663**	
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations	6 536 116					6 536 116	
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immobilisations financières	633 937		117 377		78 263	673 050	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**7 170 052**		**117 377**		**78 263**	**7 209 166**	
TOTAL GENERAL	**12 565 097**		**1 151 970**		**1 809 372**	**11 907 695**	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

	AMORTISSEMENTS ECONOMIQUES							AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	
	MONTANT DES AMORTISSEMENTS AU DEBUT DE L'EXERCICE	Dotation de l'exercice	Diminutions : amort. afférent aux sorties de l'actif et reprises	MONTANT DES AMORTISSEMENTS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	VENTILATION DE LA DOTATION DE L'EXERCICE			Dotation	Reprise
					Linéaire	Dégressif	Except.		
Frais d'établissements et frais de recherche et de développement									
Autres immobilisations incorporelles	560 828	17 206	107 671	470 364	17 206				
IMMO. INCORPORELLES	**560 828**	**17 206**	**107 671**	**470 364**	**17 206**				
Terrains									
Constructions sur sol propre									
Constructions sur sol d'autrui									
Instal. générales, agencement, aménagement des constructions									
Instal. techniques, matériel et outillage industriels									
Instal. générales, agencements, aménagement divers	811 015	343 225	1 133 070	21 170	65 604		277 621		
Matériel de transport	3 212		2 855	357					
Matériel de bureau et informatique, mobilier	860 507	85 222	487 513	458 217	22 227	23 386	39 609		
Emballages récupérables et divers									
IMMO. CORPORELLES	**1 674 734**	**428 447**	**1 623 438**	**479 743**	**87 831**	**23 386**	**317 230**		
TOTAL GENERAL	**2 235 563**	**445 653**	**1 731 109**	**950 107**	**105 037**	**23 386**	**317 230**		

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	VALEUR BRUTE AU BILAN	TAUX D'AMORTISSEMENTS
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital et opérations diverses (fusion, scission, transformation)		
FRAIS D'ETABLISSEMENT		
Droit au bail		
Eléments acquis du fonds de commerce	101 363	
Eléments du fonds de commerce reçus en apport	2 587 663	
Eléments dont l'inscription résulte d'une réévaluation		
Autres		
FONDS COMMERCIAL	**2 689 026**	
Autres		
Logiciels	492 840	
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**492 840**	
TOTAL GENERAL	**3 181 866**	

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	MONTANT AU DEBUT DE L'EXERCICE	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	MONTA A LA FI DE L'EXER
Prov. pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Prov. pour investissements (1)				
Prov. pour hausse des prix (2)				
Prov. pour fluctuations des cours				
Amortissements dérogatoires				
Prov. fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92				
Prov. fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92				
Prov. pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées (3)				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Prov. pour litiges				
Prov. pour garanties données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Prov. pour amendes et pénalités				
Prov. pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligations similaires				
Prov. pour impôts (3)	81 200		23 700	57
Prov. pour renouvellement des immobilisations				
Prov. pour grosses réparations				
Prov. pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres prov. pour risques et charges (3)	55 215	92 384	2 500	145
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	136 415	92 384	26 200	202
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de placement et participation	347 781	271 851	342 461	277 1
Sur autres immobilisations financières (3)		179 000		179 0
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	1 319 633	288 929	218 596	1 389 9
Autres prov. pour dépréciations (3)	14 173			14 1
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 681 587	739 780	561 058	1 860 3
TOTAL GENERAL	1 818 002	832 165	587 258	2 062 9

Dont dotations et reprises : - d'exploitation	381 314	218 596
- financières	271 851	342 461
- exceptionnelles	179 000	26 200

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)

(1) Provisions réservées aux entreprises faisant participer leurs salariés aux résultats de l'entreprise (Ordonnance n°86-1134 du 21/10/1986).

(2) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision.

(3) à détailler sur feuillet séparé selon l'objet des provisions.

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN (Détail)

	MONTANT AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATION Dotations de l'exercice	DIMINUTION Reprises de l'exercice	MONTANT A LA FIN DE L'EXERCICE
PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
AUTRES PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISION POUR IMPOT	81 200		23 700	57 500
PROVISIONS POUR IMPOTS	**81 200**		**23 700**	**57 500**
LITIGES	55 215	92 384	2 500	145 099
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**55 215**	**92 384**	**2 500**	**145 099**
GRANT THORNTON IBS	342 461		342 461	
I.G.E.C.		271 851		271 851
GT SLOVAKIE ET GT AUDIT SLOVAKIE	5 319			5 319
DEPOTS DE GARANTIE		179 000		179 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES AUTRES IMMOB. FINANCIERES	**347 780**	**450 851**	**342 461**	**456 170**
SUR CREANCES CLIENTS	1 319 633	288 929	218 596	1 389 966
DEBITEURS DIVERS	14 173			14 173
AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**1 333 806**	**288 929**	**218 596**	**1 404 139**

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

	MONTANT BRUT TOTAL	ECHEANCE A : UN AN AU PLUS	ECHEANCE A : PLUS D'UN AN
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	299 531	299 531	
Autres immobilisations financières	373 519	373 519	
Clients douteux ou litigieux	1 876 050		1 876 050
Autres créances clients	8 294 481	8 294 481	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	26 867	26 867	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 568	15 568	
Impôts sur les bénéfices	486 974	486 974	
Taxe sur la valeur ajoutée	354 355	354 355	
Autres impôts taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	3 318 922	1 124	3 317 798
Débiteurs divers	149 544	149 544	
Charges constatées d'avance	898 912	898 912	
CREANCES	**16 094 723**	**10 900 876**	**5 193 848**

(1) - Montant des prêts accordés en cours d'exercice	14 196
(1) - Montant des prêts remboursés en cours d'exercice	5 879
(2) - Prêts & avances consenties aux ass. (pers. physiques)	

	MONTANT BRUT TOTAL	ECHEANCE A : UN AN AU PLUS	ECHEANCE A : PLUS D'UN AN ET MOINS DE 5 ANS	ECHEANCE A : PLUS DE 5 ANS
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit :(1)				
- à deux ans maximum à l'origine	7 031	7 031		
- à plus de deux ans à l'origine	4 097 167	799 735	3 027 568	269 864
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	454 915	199 892	255 024	
Fournisseurs et comptes rattachés	3 499 949	3 499 949		
Personnel et comptes rattachés	1 923 633	1 923 633		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 090 443	2 090 443		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	2 144 490	2 144 490		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et versements assimilés	262 282	262 282		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	1 354 305	1 048 906	305 399	
Autres dettes	497 559	497 559		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	446 205	446 205		
DETTES	**16 777 982**	**12 920 127**	**3 587 991**	**269 864**

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 900 000
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	532 778
(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	

COMPTES DE REGULARISATION ACTIF ET PASSIF

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		7 031
Emprunts et dettes financières divers		86 551
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		939 858
Dettes fiscales et sociales		3 299 899
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :		496 615
- Clients Avoirs à établir	309 566	
- Assurance Retraite	152 449	
- Contrats d'assurances	34 600	
CHARGES A PAYER		**4 829 955**

Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		1 925 371
Autres créances :		169 563
- Indemnités de prévoyance à recevoir	14 841	
- Personnel produits à recevoir	8 154	
- Fournisseurs Avoirs à recevoir	146 568	
PRODUITS A RECEVOIR		**2 094 934**

	CHARGES	PRODUITS
Charges et produits d'exploitation	898 912	446 205
Charges et produits financiers		
Charges et produits exceptionnels		
CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**898 912**	**446 205**

TRANSFERTS DE CHARGES

NATURE	MONTANT
Remboursement machine à café, boissons	5 24
Ristournes fournisseurs	84
Remboursement IJSS salariés partis	15 81
Refacturation formation/documentation	81 00
Refacturation frais de personnel	18 86
Refacturation frais de déplacement	-8 03
Refacturation locaux	414 12
Refacturation informatique	242 52
Refacturation fournitures et affranchissement	4 60
Refacturation communication	41 04
Refacturation préstations	1 026 02
Refacturation cotisations	414 27
TOTAL	**2 256 35**

ECARTS DE CONVERSION SUR CREANCES ET DETTES EN MONNAIES ETRANGERES

	ACTIF (montant)	PASSIF (montant)	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change
Sur immobilisations non financières				
Sur immobilisations financières				
Sur créances				
Sur dettes financières				
Sur dettes d'exploitation				
Sur dettes sur immobilisations				
TOTAL				

MONTANT DES DETTES ET DES CREANCES REPRESENTEES PAR DES EFFETS DE COMMERCE

Créances rattachées à des participations	
Créances clients et comptes rattachés	33 373
Autres créances	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	**33 373**

VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

	PERSONNEL SALARIE	Personnel mis à la disposition de l'entreprise (intérim, détaché, prêté)
Cadres	114	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	74	
Ouvriers		
Vacataires internes		
TOTAL	**188**	

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	FRANCE	EXPORT
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens	23 329 867	347 323
Production vendue de services		
Autres	785 651	25 798
Débours		
TOTAL	**24 115 519**	**373 121**

REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

CATEGORIE	MONTANT GLOBAL
Membres des organes d'administration	
Membres des organes de direction et de surveillance	
TOTAL	

Nous ne communiquons pas cette information car elle conduit à fournir la rémunération individuelle des dirigeants.

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	RESULTAT AVANT IMPOT		IMPOT THEORIQUE	RESULTAT NET THEORIQUE
	COMPTABLE	FISCAL		
RESULTAT COURANT				
Résultat Courant	1 979 795	1 660 735	570 186	1 409 609
RESULTAT EXCEPTIONNEL ET PARTICIPATION				
Résultat Exceptionnel	-1 003 628	-1 003 628	-344 579	-659 049
Participation		-143 004	-49 098	49 098
Crédit d'impôt Mécenat		-76 800	-26 368	26 368
	976 167	**437 303**	**150 141**	**826 026**
Imputation de crédits d'impôts, d'avoirs fiscaux			76 800	-76 800
Imputation d'amortissements différés, de reports déficitaires				
Créances d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs				
Autres :				
IMPOT REEL DE L'EXERCICE			**73 341**	
RESULTAT NET DE L'EXERCICE				**902 826**

RESULTATS HORS EVALUATIONS DEROGATOIRES

RESULTAT NET DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	902 8
+ Impôt sur les bénéfices + Supplément d'impôt lié aux distributions - Créances d'impôt sur les bénéfices	73 3
RESULTAT AVANT IMPOT	976 1
+ Amortissements dérogatoires (dotations-reprises) + Autres provisions réglementées + Autres évaluations dérogatoires	
RESULTAT HORS INCIDENCE EVALUATIONS DEROGATOIRES (avant impôt)	976 1

ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

	BASES	IMPOTS
PROVISIONS REGLEMENTEES		
CHARGES NON DEDUCTIBLES TEMPORAIREMENT		
PRODUITS NON TAXABLES TEMPORAIREMENT		
AUTRES		
ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		

PROVISIONS NON DEDUCTIBLES L'ANNEE DE COMPTABILISATION		
AUTRES	26 908	9 328
ORGANIC	5 029	1 727
PLUE VALUE LATENTE SUR SICAVS		
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	31 937	11 055

Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	995 143
Moins-values à long terme	
Plus-values sur éléments amortissables reçus lors d'une fusion ou opérations assimilées (régime de faveur)	2 413 811
ELEMENTS A IMPUTER	3 408 954

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

	MONTANT GARANTI PAR DES SURETES REELLES	NATURE DE LA SURETE CONSENTIE
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	2 208 113	Nantissements Actions
Emprunts et dettes divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**2 208 113**	

Crédit Agricole solde dû au 30/09/2004	**437 441**	**Nantissement Actions Grant Thornton IBS.**
Crédit Agricole solde dû au 30/09/2004	**245 335**	**Nantissement Actions Grant Thornton IBS.**
Crédit Agricole solde dû au 30/09/2004	**103 051**	**Nantissement Actions Grant Thornton IBS.**
Crédit Agricole solde dû au 30/09/2004	**1 127 162**	**Nantissement Actions Grant Thornton IBS.**
CIC solde dû au 30/09/2004	**295 124**	**Nantissement Actions Grant Thornton IBS.**

MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS (HORS CREDIT-BAIL)

		AU PROFIT DE :			
		FILIALES	PARTICI-PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIEES	AUTRES
Avals et cautions	531 250				531 250
Nantissement sur cessions créances					
Effets escomptés non échus et autres mobilisations					
Autres engagements donnés	2 288 600				2 208 113
Nantissements titres Grant Thornton IBS	*2 208 113*				80 487
Location longue durée autres immo corp.	*80 487*				
ENGAGEMENTS DONNES	**2 819 850**				**2 739 363**

		ACCORDES PAR :			
		FILIALES	PARTICI-PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIEES	AUTRES
Avals, cautions et garanties					
Autres engagements reçus					
ENGAGEMENTS RECUS					

ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE

Depuis le 1er octobre 1998, la société se libère partiellement de son engagement de retraite auprès d'une compagnie d'assurance.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capitaux propres y compris résultat de l'exercice	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
Filiales (plus de 50% du capital détenu)		VOIR TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS PAGE 50	
Participations (de 10 à 50% du capital détenu)			
RENSEIGNEMENTS DETAILLES			
Filiales non reprises dans le cadre précédent			
- françaises			
- étrangères			
Participations non reprises dans le cadre précédent			
- françaises			
- étrangères			
RENSEIGNEMENTS GLOBAUX			

MONTANT CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

	ENTREPRISES LIEES	ENTREPRISES AVEC LESQUELLES LA SOCIETE A UN LIEN DE PARTICIPATION
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations	6 528 437	7 679
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	2 117 971	2 872
Autres créances	3 175 265	136 446
Capital souscrit, appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	961 830	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	428 423	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
POSTES DU BILAN		

Intérêts des dettes rattachées à des participations		
Pertes sur créances liées à des participations		
Autres charges financières	17 178	
CHARGES FINANCIERES	**17 178**	

Produits des participations		
- Revenus des titres de participations	440 543	
- Revenus sur autre forme de participations		
- Revenus des créances rattachées à des participations	47 578	3 983
Autres produits financiers		
PRODUITS FINANCIERS	**488 121**	**3 983**

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nom et adresse	Capital - Nombre d'actions	Nombre de titres détenus	Valeur brute des titres inscrits à l'actif	Valeur nette des titres inscrits à l'actif	% détenu	Montant des capitaux propres	Résultat du dernier exercice clos	Chiffre d'affaires	Dividendes distribués par les filiales	Prêts et avances consentis à ces filiales	Date de clôture	Dividendes reçus par GT des filiales	Titres donnant droit à dividendes
AEGT Centre	84 800 5 300 Actions	5 291	478 633	478 633	99,83%	892 583	241 197	2 134 425	120 045		30/09/2004	119 841,15	5 291
AE Region Nord (fusion NAE et AACRN)	280 000 14 741 Actions	3 145	623 588	623 588	21,34%	2 106 158	194 615	4 835 093	100 000		30/09/2004	21 335,05	3 145
IGEC	46 000 1 000 Actions	994	981 875	710 024	99,90%	570 302	48 186	230 981	0		30/09/2004	0,00	993
Amyot Exco Arménie	100	50	92	92	50,00%	NC	NC	NC			31/12/2003		
GT IDFO	40 000 2 500 Actions	2 096	300 428	300 428	83,84%	115 287	31 626	1 523 628	0		30/09/2004	0,00	2 096
Amyot Exco Audit	101 088 2 592 Actions	2 581	615 052	615 052	99,46%	1 070 234	126 296	1 747 260	0		30/09/2004	0,00	2 581

Nom et adresse	Capital - Nombre d'actions	Nombre de titres détenus	Valeur brute des titres inscrits à l'actif	Valeur nette des titres inscrits à l'actif	% détenu	Montant des capitaux propres	Résultat du dernier exercice clos	Chiffre d'affaires	Dividendes distribués par les filiales	Prêts et avances consentis à ces filiales	Date de clôture	Dividendes reçus par GT des filiales	Titres donnant droit à dividendes
GT Slovakia	NC	NC	4 513	0		NC	NC	NC			31/12/2003		
GT Audit Slovakia	NC	NC	806	0		NC	NC	NC					
Exco Maroc	NC	NC	2 268	2 268		NC	NC	NC					
GT IBS	118 800 5 400 Actions	5 394	3 528 861	3 528 861	99,89%	492 378	97 056	3 561 117	299 700		30/09/2004	299 367,00	5 394
TOTAUX			6 536 116	6 258 946								440 543,20	

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2000	30/09/2001	30/09/2002	30/09/2003	30/09/2004
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	1 031 424	1 031 424	1 082 512	1 082 512	1 082 512
b) Nombre des actions ordinaires existantes	67 657	67 657	67 657	67 657	67 657
c) Nombre des actions à dividende prioritaire					
d) Nombre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
a) Chiffre d'affaires hors-taxes	24 431 586	24 646 052	26 852 918	25 640 463	24 488 639
b) Résultat avant impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	1 799 587	1 348 325	3 046 686	1 149 751	1 666 728
c) Impôts sur les bénéfices	462 325	83 040	504 501	405 001	73 341
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	155 396		183 122	143 004	
e) Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	823 148	1 112 165	1 493 279	878 497	902 826
f) Montant des bénéfices distribués	464 141	561 553	1 488 454		
RESULTATS PAR ACTION					
a) Résultat après impôt et participation des salariés mais avant amortissements et provisions	17,47	18,70	34,87	8,89	23,55
b) Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	12,17	16,44	22,07	12,98	13,34
c) Dividende attribué à chaque action	6,86	8,30	22,00		
PERSONNEL					
a) Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	223	225	215	209	188
b) Montant de la masse salariale	10 315 210	10 805 542	11 460 338	10 704 121	10 477 542
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, oeuvres sociales, etc...)	4 960 752	5 279 011	5 514 617	5 237 934	5 282 224

N° 10937 * 06
Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

D.G.I. N° 2050 (2004)

4

Désignation de l'entreprise : SA AMYOT EXCO REGION NORD

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 91 rue Nationale 59045 LILLE CEDEX

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 30989195000060

Code APE 741C

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30092004 Net 3	N-1 30092003 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de recherche et développement *	AD		AE			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	539	AG	539		
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	1 231 497	AK	27 918	1 203 578	1 205 047
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	175 682	AU	130 863	44 819	64 894
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD	125 000	BE		125 000	
	Prêts	BF	25 366	BG		25 366	25 366
	Autres immobilisations financières*	BH	13 223	BI		13 223	10 813
ACTIF IMMOBILISÉ*	TOTAL (II)	BJ	1 571 309	BK	159 321	1 411 987	1 306 122
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP	491 412	BQ		491 412	384 790
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			61
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 981 448	BY	497 754	2 483 693	2 127 749
	Autres créances (3)	BZ	178 375	CA		178 375	118 650
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	457	CE		457	457
	Disponibilités	CF	207 970	CG		207 970	38 403
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	34 466	CI		34 466	33 203
	TOTAL (III)	CJ	3 894 129	CK	497 754	3 396 374	2 703 315
	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (IV)	CL					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	5 465 439	IA	657 076	4 808 362	4 009 437
				CP		(3) Part à plus d'un an CR	582 439

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CEGID SA

N° 10938 * 06
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) **BILAN – PASSIF avant répartition**

D.G.I. N° 2051 (2004) 4

Désignation de l'entreprise SA AMYOT EXCO REGION NORD

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 280 000)	DA	280 000	280 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	985 820	985 820
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	28 000	28 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	175 474	175 474
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	348 325	348 325
	Report à nouveau	DH	93 923	77 477
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	194 615	116 445
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	2 106 158	2 011 543
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	9 146	9 146
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	9 146	9 146
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	413 731	251 555
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	222 272	216 866
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		1 937
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	585 657	279 343
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 102 793	969 648
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	8 043	2 842
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	360 558	266 554
	TOTAL (IV)	EC	2 693 057	1 988 747
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 808 362	4 009 437
RENVOIS (1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	175 474	175 474
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 465 443	1 907 676
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	104 769	144 394

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CEGID SA

N° 10167 * 08
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

D.G.I. N° 2052 (2004)

4

Désignation de l'entreprise : SA AMYOT EXCO REGION NORD

			Exercice N						Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			16 309
	Production vendue – biens *	FD	1 393	FE		FF	1 393		1 314
	Production vendue – services *	FG	4 837 264	FH		FI	4 837 264		4 441 833
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	4 838 658	FK		FL	4 838 658		4 459 456
	Production stockée*					FM	106 622		181 704
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	18 617		40 249
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	63 843		315 754
	Autres produits (1) (11)					FQ	68		21
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	5 027 810		4 997 186
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			16 675
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 445 466		1 275 482
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	129 130		105 256
	Salaires et traitements*					FY	2 043 012		2 082 305
	Charges sociales (10)					FZ	939 679		972 611
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	27 810		25 518
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	110 800		84 536
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	12 813		197 061
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	4 708 714		4 759 448
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	319 095		237 738
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	14		66
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	14		66
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	37 037		45 347
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	37 037		45 347
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	(37 022)		(45 281)
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	282 073		192 457

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CEGID SA

N° 10947 * 06
Formulaire obligatoire (article 53 A de Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

D.G.I. N° 2053 (2004)

4

Désignation de l'entreprise SA AMYOT EXCO REGION NORD

			Exercice N	Exercice N – 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	688	8 042
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	8 500	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	9 188	8 042
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		1 845
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	2 270	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 270	1 845
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		HI	6 918	6 197
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		12 100
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	94 376	70 110
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	5 037 012	5 005 296
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 842 397	4 888 851
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)		HN	194 615	116 445
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de location immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP		
	– Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
(9)	Dont transferts de charges	A1	42 640	78 676
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	10 884	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6			
	obligatoires A9			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle):

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Rentrées sur créances amorties		688
Cession d'immo. corporelles		8 500
VNC des immobilisations cédées	2 270	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CEGID SA

N° 10169 * 08
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

D.G.I. N° 2054 (2004)

4

Désignation de l'entreprise SA AMYOT EXCO REGION NORD

CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I	KA		KB		KC	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	1 233 974	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		KS		KT		KU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	74 565	KW		KX	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport*	KY	87 358	KZ		LA	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	LB	114 610	LC		LD	8 537
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
CORPORELLES		TOTAL III	LN	276 533	LO		LP	8 537
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations		8U		8V		8W	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	125 000
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T	36 180	1U		1V	2 410
FINANCIÈRES		TOTAL IV	LQ	36 180	LR		LS	127 410
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	1 546 688	ØH		ØJ	135 947

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I		LT		LU		1W		
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		LV	1 937	LW	1 232 036	1X		
CORPORELLES	Terrains			LX		LY		LZ		
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre		MA		MB		MC		
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui		MD		ME		MF		
CORPORELLES	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions		MG		MH		MI		
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels			MJ		MK		ML		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers		MM	36 759	MN	37 805	MO		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport		MP	36 279	MQ	51 078	MR		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		MS	36 348	MT	86 798	MU		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *		MV		MW		MX		
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB		
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF		
CORPORELLES		TOTAL III		NG	109 388	NH	175 682	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			ØU		ØV		ØW		
FINANCIÈRES	Autres participations			ØX		ØY		ØZ		
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés			2B		2C	125 000	2D		
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières			2E		2F	38 590	2G		
FINANCIÈRES		TOTAL IV		NJ		NK	163 590	2H		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØK	111 325	ØL	1 571 309	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT (Ne pas reporter le montant des centimes)*

CEGID SA

N° 10172 * 08

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

6 AMORTISSEMENTS

D.G.I. N° 2055 (2004)

4

Désignation de l'entreprise SA AMYOT EXCO REGION NORD

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement de recherche et de développement TOTAL I		PA		PB		PC		PD	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	28 927	PF	1 468	PG	1 937	PH	28 458
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	64 109	QE	5 969	QF	34 489	QG	35 590
	Matériel de transport	QH	40 571	QI	12 769	QJ	36 279	QK	17 061
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	106 957	QM	7 602	QN	36 348	QO	78 211
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	211 639	QV	26 341	QW	107 117	QX	130 863
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	240 566	ØP	27 810	ØQ	109 055	ØR	159 321

CADRE B — VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE *

Immobilisations amortissables		Amortissements linéaires		Amortissements dégressifs		Amortissements exceptionnels		Dotations		Reprises	
Frais établissement et recherche TOTAL I		QY		2J		2K		2L		2M	
Immob. incorporelles TOTAL II		QZ	1 468	2N		2P		2R		2S	
Terrains		RA		RB		RC		2T		2U	
Constructions	Sur sol propre	RD		RE		RF		2V		2W	
	Sur sol d'autrui	RG		RH		RI		2X		2Y	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	RJ		RK		RL		2Z		3A	
Inst. techniques mat. et outillage		RM		RN		RO		3B		3C	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	RP	5 969	RQ		RR		3D		3E	
	Matériel de transport	RS	12 769	RT		RU		3F		3G	
	Mat. bureau et inform. mobilier	RV	374	RW	7 228	RX		3H		3J	
	Emballages récup. et divers	RY		RZ		SA		3K		3L	
TOTAL III		SB	19 113	SC	7 228	SD		SE		SF	
Total général (I+II+III)		SG	20 582	SH	7 228	SJ		SK		SL	

CADRE C — MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES *

CADRE D

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Charges à répartir sur plusieurs exercices			SM		SN	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CEGID SA

N° 10949 * 06

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

D.G.I. N° 2056 (2004)

4

Désignation de l'entreprise SA AMYOT EXCO REGION NORD

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA		IB		IC		ID	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE		IF		IG		IH	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	9 146	4B		4C		4D	9 146
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour grosses réparations	5L		5M		5N		5P	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	9 146	TV		TW		TX	9 146
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	– corporelles	6E		6F		6G		6H	
	– titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	– titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	– autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	408 157	6U	110 800	6V	21 203	6W	497 754
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	408 157	TY	110 800	TZ	21 203	UA	497 754
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	417 304	UB	110 800	UC	21 203	UD	506 901
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE	110 800	UF	21 203		
	– financières			UG		UH			
	– exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CEGID SA

N° 10950 * 06

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE*

D.G.I. N° 2057 (2004)

4

Désignation de l'entreprise : SA AMYOT EXCO REGION NORD

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	25 366	UR		US	25 366
	Autres immobilisations financières	UT	13 223	UV		UW	13 223
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	582 439				582 439
	Autres créances clients	UX	2 399 009		2 399 009		
	Créance représentative de titres prêtés * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UQ)	UU					
	Personnel et comptes rattachés	UY	1 586		1 586		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques – Impôts sur les bénéfices	VM					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VB	98 121		98 121		
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	40 113		40 113		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	38 553		38 553		
	Charges constatées d'avance	VS	34 466		34 466		
	TOTAUX	VT	3 232 880	VU	2 611 850	VV	621 029
RENVOIS (1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
RENVOIS (2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	104 769	104 769		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	308 962	81 348	227 614	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	585 657	585 657		
Personnel et comptes rattachés		8C	207 708	207 708		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	290 266	290 266		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	26 308	26 308		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	542 750	542 750		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	35 752	35 752		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	222 280	222 280		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	8 043	8 043		
Dette représentative de titres empruntés *		8Z				
Produits constatés d'avance		8L	360 558	360 558		
TOTAUX		VY	2 693 057	VZ 2 465 443	227 614	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	232 997	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	32 153			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CEGID SA

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Stocks

Les en-cours de services sont évalués dossier par dossier, en fonction du temps passé et valorisés selon les taux horaires de facturation spécifiques à chacun des collaborateurs intervenants.

Etat de l'actif immobilisé 2054

CADRE A : IMMOBILISATIONS	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation exercice	Acquisitions créations
Frais d'établissement R&D TOTAL 1			
Autres postes d'immo. incorporelles TOTAL 2	1 233 974		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions, installations générales, agencement.			
Installations techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agencts., aménagts. dives	74 565		
Autres matériels de transport	87 358		
Matériel de bureau et informatique, mobilier	114 610		
Emballages récupérables et divers			8 537
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL 3	276 533		8 537
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts & autres immobilisations financières	36 180		125 000
TOTAL 4	36 180		2 410
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)	1 546 688		127 410
			135 947

CADRE B IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations en fin d'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence
		Par virement	Par cession		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Frais d'établissement R&D TOTAL 1					
Autres postes d'immo. incorporelles TOTAL 2			1 937	1 232 036	
Terrains					
Constructions	sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	Inst. gales., agencts. et am. const.				
Installations techniques matériel et outillage					
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agencts., aménagement divers		36 759	37 805	
	Matériel de transport		36 279	51 078	
	Matériel de bureau & informatique		36 348	86 798	
	Emballages récupérables & divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances & acomptes					
TOTAL 3			109 388	175 682	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts & autres immobilisations financières				125 000	
TOTAL 4				38 590	
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)			111 325	163 590	
				1 571 309	

SA AMYOT EXCO REGION NORD

COMPTES ANNUELS

Etat des amortissements 2055

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
Frais d'établissement, de recherche et développement TOTAL 1					
Autres immobilisations incorporelles TOTAL 2		28 927	1 468	1 937	28 458
Terrains					
Constructions	sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	installations générales				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	installations générales	64 109	5 969	34 489	35 590
	matériel de transport	40 571	12 769	36 279	17 061
	matériel de bureau	106 957	7 602	36 348	78 211
	emballages récupérables				
TOTAL 3		211 639	26 341	107 117	130 863
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3)		240 566	27 810	109 055	159 321

CADRE B	ÉTAT DES DETTES	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an et 5 ans au plus	À plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 2 ans max. à l'origine	104 769	104 769		
	à plus de 2 ans à l'origine	308 962	81 348	227 614	
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés		585 657	585 657		
Personnel et comptes rattachés		207 708	207 708		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		290 266	290 266		
État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	26 308	26 308		
	Taxe sur valeur ajoutée	542 750	542 750		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	35 752	35 752		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés		222 280	222 280		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8 043	8 043		
Dette représentative de titres emp.					
Produits constatés d'avance		360 558	360 558		
TOTAUX		**2 693 057**	**2 465 443**	**227 614**	
Emprunts souscrits en cours d'exercice		232 997			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		32 153			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques					

Le poste " Fonds commercial " dont le total hors droit au bail s'élève à 1 203 578 comprend :

Éléments achetés	211 158
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	992 420
TOTAL	**1 203 578**

La contrepartie des éléments réévalués figure dans le poste " Ecarts de réévaluation ".

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	166 392
Autres créances	13 875
Disponibilités	
TOTAL	**180 267**

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 767
Emprunts et dettes financières diverses	8 201
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	123 276
Dettes fiscales et sociales	361 868
Autres dettes	
TOTAL	**498 113**

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	34 466	360 558
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	**34 466**	**360 558**

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	14 741	19,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	14 741	19,00

Répartition par secteur d'activité :

	Montant
Prestations d'Expertise et de Commissariat aux Comptes :	4 838 658
TOTAL	4 838 658

Répartition par marché géographique :

	Montant
France	4 827 957
Étranger	10 701
TOTAL	4 838 658

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements en matière de retraite	118 650
Autres engagements donnés :	
TOTAL	118 650
(1) dont concernant :	
• les dirigeants	
• les filiales	
• les participations	
• les autres entreprises liées	
• les engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions reçus	
Autres engagements reçus : Biens reçus en crédit-bail	
TOTAL	

Nature des différences temporaires	Montant
Provisions réglementées	
•	
•	
•	
•	
•	
Autres	
•	
•	
•	
Total des accroissements	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
• Congés à payer	111 105
• Contribution sociale de Solidarité	6 907
•	
Autres	
•	
•	
•	
Total des allégements	118 012
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

Rémunérations allouées aux membres :	Montant
• des organes d'administration	93 434
• des organes de direction	379 799
• des organes de surveillance	

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	19	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	29	
Ouvriers		
TOTAL	48	

SA GRANT THORNTON
100, rue de Courcelles

75017 PARIS

Filiales et participations :	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ETPARTICIPATIONS			
1.Filiales (plus 50% du capital détenu)	20 453	100	26 732
2.Participations (10 à 50% du capital détenu)			
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS			
1.Filiales non reprises en A			
a)françaises			
b)étrangères			
2.Participations non reprises en A			
a)françaises			
b)étrangères			

Annexe 2

FUSION ABSORPTION
D'AMYOT EXCO REGION NORD PAR AMYOT EXCO GRANT THORNTON
Valorisation des sociétés et détermination du rapport d'échange

Rapport d'échange	Comptes consolidés au 30/09/2004 AMYOT EXCO GRANT THORNTON		Comptes consolidés au 30/09/2004 AMYOT EXCO REGION NORD	
§ Actif net comptable de la société				
Capitaux propres sous conso		6 110 862		2 106 158
- Dividendes 31.03.2005		-3 551 992		-160 000
Situation nette comptable post distribution		**2 558 870**		**1 946 158**
§ Plus et moins values latentes				
. Valorisation du fonds de commerce sur la base du CA HG 03/04 valorisé au coef. 0.47		15 125 563		2 245 061
. Fonds de commerce à l'actif (à déduire)		-4 692 259		-1 203 578
. Engagement de retraite net d'IS 33,33 % : N/A prov en conso				-117 072
§ Actif net retraité de la société				
Capitaux propres sous conso		**12 992 174**		**2 870 569**
Nombre de titres		**67 657**		**14 741**
Valeur unitaire actif net réévalué pour rapport d'échange	**192,0300**		**194,7337**	
RAPPORT D'ECHANGE		**1**		**0,99**
RAPPORT D'ECHANGE ARRONDI		**1**		**1,0**

DETAIL DES INSCRIPTIONS 0472131102

[redacted]

DEBITEUR

AMYOT EXCO REGION NORD 309 891 950 RCS LILLE
Adresse : 194 RUE NATIONALE 59800 LILLE

Imprimer

NANTISSEMENTS DU FONDS DE COMMERCE

Il peut exister des inscriptions de nantissement judiciaire, se reporter à l'état des inscriptions de cette catégorie. S'il s'agit d'un fonds artisanal, se reporter à l'état des nantissements concernant ce type de fonds.

NANTISSEMENTS JUDICIAIRE DU FONDS DE COMMERCE

Il peut exister des inscriptions de nantissement judiciaire confondues avec les nantissements du fonds de commerce (non judiciaires), se reporter à la rubrique des inscriptions de cette catégorie.

NANTISSEMENTS DU FONDS ARTISANAL

Il peut exister des inscriptions de nantissement du fonds artisanal confondues avec les nantissements du fonds de commerce (non judiciaires), se reporter à la rubrique des inscriptions de cette catégorie.

PUBLICITE DE CONTRATS DE LOCATION

Fichier à jour au 19/04/2005
Sous le numéro : 73894

Inscription du : 10 septembre 2001

Au profit de : BNP PARIBAS LEASE GROUP
LE METROPOLE 46-52 RUE ARAGO PUTEAUX 92800 PUTEAUX
NUMERO D'INSCRIPTION AU GREFFE : 2001CL1496. --- OBSERVATIONS :

Biens concernés : MATERIEL : PHOTOCOPIEUR MARQUE KONICA N. SERIE : REPRISE 01 PRIX DU BIEN : 62.160 FRS HT DATE D'EXIGIBILITE ?????

PUBLICITE DE CONTRATS DE LOCATION

Fichier à jour au 19/04/2005
Sous le numéro : 78957

Inscription du : 05 mars 2002

Au profit de : BNP PARIBAS LEASE GROUP
LE METROPOLE 46-52 RUE ARAGO PUTEAUX 92800 PUTEAUX
NUMERO D'INSCRIPTION AU GREFFE : 2002CL0448. --- OBSERVATIONS :
INSCRIPTION REQUISE CONTRE : STE AMYOT EXCO REGION NORD 194 R

Biens concernés : NATIONALE - 59800 LILLE SOCIETE ANONYME MATERIEL : 1 CEGID PRINTER LASER 1200 COLOR - 1 CEGID PRINTER LASER T620 ET HERNET - 2 CEGID NOTE 354 TE - NUM SERIE ??????????, VALEUR DU BIEN : 14 324.49 EUROS HT DATE DE FIN DE CONTRAT : 28/02/2006

Retour à la liste des débiteurs

DP

LISTE DES INSCRIPTIONS

[redacted]

Commander ce produit par courrier [redacted]

Imprimer

DEBITEUR

AMYOT EXCO REGION NORD 309 891 950 RCS LILLE
Adresse : 194 RUE NATIONALE 59800 LILLE

Type d'inscription	Nombre d'inscriptions	Total des sommes conservées	Fichier à jour au
Privilège de la sécurité sociale et des régimes complémentaires	Néant		19/04/2005
Privilèges du Trésor Public	Néant		19/04/2005
Protêt	Néant		19/04/2005
Nantissements du fonds de commerce	Néant (sous réserves)		19/04/2005
Privilèges du vendeur de fonds de commerce et d'action résolutoire	Néant		19/04/2005
Nantissements judiciaire du fonds de commerce	Néant (sous réserves)		19/04/2005
Nantissements du fonds artisanal	Néant (sous réserves)		19/04/2005
Nantissements de l'outillage, matériel et équipement	Néant		19/04/2005
Publicité de contrats de location	2		19/04/2005
Publicité de clauses de réserve de propriété	Néant		19/04/2005
Opérations de crédit-bail en matière mobilière	Néant		19/04/2005

*** En cas de réserve, veuillez consulter le détail des inscriptions ci-après ***

Annexe 4

EMPRUNTS ET COMPTES COURANTS CREDITEURS
SA AMYOT EXCO REGION NORD

NATURE	PRETEURS	MONTANT RESTANT DU
I. EMPRUNTS		
Emprunt véhicule MERCEDES		37 248,67 €
	INTERFIMO	43 821,78 €
Financement AUDIT METROPOLE		174 080,00 €
Emprunt équipement		52 532,97 €
Intérêts courus		1 279,05 €
	CREDIT LYONNAIS	101 281,06 €
Intérêts courus		3 488,08 €
II. COMPTES COURANTS CREDITEURS	Pierre POUJOL	73 027,91 €
	Didier HAZEBROUCK	2,29 €
	Stéphane GROS	61,74 €
	AMYOT EXCO	58 017,05 €
	GRANT THORNTON	82 598,80 €
	J BOULONGUE	363,57 €
Intérêts		8 201,00 €
TOTAL		**636 003,61 €**

PP

Annexe 5

DETAIL DES ENGAGEMENTS ET CAUTIONS

NEANT

Amyot Exco Région Nord
Bilan au 30/09/04

Annexe 6.

Immobilisations incorporelles

Dates	Libellés	HT	Taux	Amort au 30/09/03	Dotations de la période	Biens sortis	Total des amort au 30/09/04
oct-96	Scanbank	1 356,81	100,00%	1 356,81			1 356,81
janv-97	OFFICE MICROSOFT	1 707,44	100,00%	1 707,44			1 707,44
oct-97	HD FINANCES	4 814,50	100,00%	4 814,50			4 814,50
nov-97	ANTI-VIRUS	544,24	100,00%	544,24			544,24
déc-97	SITE INTERNET	2 088,56	100,00%	2 088,56			2 088,56
janv-98	LOG SAUVEGARDE	1 829,39	100,00%	1 829,39			1 829,39
févr-98	PACK OFFICE PME	449,72	100,00%	449,72			449,72
sept-98	NOVELL 4.11	1 622,31	100,00%	1 622,31			1 622,31
oct-98	ANTI-VIRUS	480,21	100,00%	480,21			480,21
janv-99	SCANBANK	533,57	100,00%	533,57			533,57
mars-99	OFFICE PME 97	457,35	100,00%	457,35			457,35
janv-93	ORIENT EXPRESS	234,77	100,00%	234,77			234,77
oct-97	REPORT BASE	3 048,99	100,00%	3 048,99			3 048,99
janv-98	LAPLINK	252,30	100,00%	252,30		252,30	0,00
juin-98	NORD 97	683,64	100,00%	683,64		683,64	0,00
juin-98	EXCEL	1 001,65	100,00%	1 001,65		1 001,65	0,00
sept-98	DIAG ENTREPRISE	303,37	100,00%	303,37			303,37
sept-98	RAPPORT GESTION	390,27	100,00%	390,27			390,27
janv-01	INOCULAN (LILLE)	606,14	100,00%	606,14			606,14
janv-01	ARC SERVE (LILLE)	692,73	100,00%	692,73			692,73
janv-01	TDA INTERNATIONAL (LILLE	539,67	100,00%	539,67			539,67
oct-01	OFFICE 2000 (LILLE)	3 762,08	100,00%	3 762,08			3 762,08
mars-02	CEGID OFFICE XP	1 523,43	100,00%	1 523,43			1 523,43
sept-03	INTERFACE COPIEUR (FVT)	1 473,00	100,00%	4,09	1 468,91		1 473,00
	Sous totaux	30 396,14		28 927,23	1 468,91	1 937,59	**28 458,55**
	Biens sortis	-1 937,59					
	Solde au 30/09/04	**28 458,55**					

Période du 01/10/2003 au 30/09/2004 - Calcul au 30/09/2004

Numéro	Libellé	Date	Base	Amortiss. Début		Dotation	Cumul	Valeur Résiduelle
20800000 - LOGICIELS								
00000002	REPORT BASE	30/10/1997	3 048.98	3 048.98	100.00x1.0		3 048.98	0.00
	Total compte : 20800000		3 048.98	3 048.98			3 048.98	0.00
21810000 - AGENCEMENTS								
15009601	RESEAU DE CABLAGE	10/05/1996	5 009.48	5 009.48	20.00x1.00		5 009.48	0.00
	Total compte : 21810000		5 009.48	5 009.48			5 009.48	0.00
21830000 - MATERIEL DE BUREAU								
27007710	3 BUREAUX DUCERF TECK AVEC 1 CAISON 3 TIROIRS	07/02/1977	428.08	428.08	20.00x1.00		428.08	0.00
21007711	3 LUSTRES 2 RECEPTIONS 1 BUR. REZ DE CHAUS.	11/03/1977	686.02	686.02	20.00x1.00		686.02	0.00
[illegible]007713	1 CLASSEUR ATAL	12/04/1977	184.27	184.27	20.00x1.00		184.27	0.00
29007801	2 ARMOIRES A RIDEAU 2 M X 120	27/10/1977	353.71	353.71	20.00x1.00		353.71	0.00
28007803	10 CHAISES STANDARD REF 451	23/11/1977	262.21	262.21	20.00x1.00		262.21	0.00
27007807	3 BUREAUX ATAL 150X75 NOYER SAUVAGE	21/03/1978	497.20	497.20	20.00x1.00		497.20	0.00
28007809	3 CHAISES TISSU	21/03/1978	108.85	108.85	20.00x1.00		108.85	0.00
29007808	2 ARMOIRES A RIDEAU 2MX120 BRUN SYLVESTRE	21/03/1978	351.16	351.16	20.00x1.00		351.16	0.00
27007812	TABLE PRESIDENT REF. T 7233	31/03/1978	132.63	132.63	20.00x1.00		132.63	0.00
27007813	4 BUREAUX MINISTRE ATAL 150 X 75	06/04/1978	660.35	660.35	20.00x1.00		660.35	0.00
28007814	3 CHAISES START TISSU TERRE CUITE	06/04/1978	108.85	108.85	20.00x1.00		108.85	0.00
28007913	1 CHAISE DACTYLO AVEC ROULETTES REF 4200 12 NOIR	26/07/1979	72.99	72.99	20.00x1.00		72.99	0.00
27008108	BUREAU MINISTRE REF LDP 12 CAISSON L3D + L2D	19/06/1981	293.39	293.39	10.00x1.00		293.39	0.00
28008111	2 CHAISES DACTYLO ATAL SERIE START BOEING NOIR	10/08/1981	192.64	192.64	10.00x1.00		192.64	0.00
28008202	1 CHAISE DACTYLO	27/10/1981	60.37	60.37	12.50x1.00		60.37	0.00
27008206	MEUBLE BUREAU MR BOUROZ	20/01/1982	641.99	641.99	10.00x1.00		641.99	0.00
28008207	2 CHAISES DACTYLO NOIRES AVEC ROULETTES	26/03/1982	208.00	208.00	12.50x1.00		208.00	0.00
28008208	2 CHAISES DACTYLO NOIRES AVEC ROULETTES	12/05/1982	208.00	208.00	12.50x1.00		208.00	0.00
28008211	7 CHAISES VISITEURS 4 CHAISES DACTYLO	01/06/1982	888.51	888.51	12.50x1.00		888.51	0.00
27008214	TABLE DUOPLAN	22/07/1982	82.75	82.75	25.00x1.00		82.75	0.00
28008303	1 CHAISE DACTYLO START 4200 R BOING NOIR	05/10/1982	97.39	97.39	12.50x1.00		97.39	0.00
27008309	1 TABLE LTU EN ACAJOU 1353X446X708	28/01/1983	127.20	127.20	12.50x1.00		127.20	0.00
27008310	2 TABLES SUR ROULETTES ACAJOU 749X446X773	28/01/1983	212.98	212.98	12.50x1.00		212.98	0.00
28008318	1 CHAISE VISITEUR SERIE MAJTER REF 6850	17/03/1983	108.39	108.39	12.50x1.00		108.39	0.00
28008319	1 CHAISE DACTYLO SERIE START AVEC ROULETTES	05/04/1983	104.00	104.00	12.50x1.00		104.00	0.00

Période du 01/10/2003 au 30/09/2004 - Calcul au 30/09/2004

Numéro	Libellé	Date	Base	Amortiss. Début		Dotation	Cumul	Valeur Résiduelle
21830000 - MATERIEL DE BUREAU								
28008406	2 CHAISES DACTYLO SPRINT 340	13/04/1984	265.07	265.07	12.50x1.00		265.07	0.00
21008409	CLASSEUR DE BUREAU	15/05/1984	43.13	43.13	10.00x1.00		43.13	0.00
29008503	2 ARMOIRES A RIDEAUX	10/10/1984	707.15	707.15	10.00x1.00		707.15	0.00
27008502	2 BUREAUX MINISTRES	05/12/1984	741.48	741.48	10.00x1.00		741.48	0.00
21008403	RAYONNAGES CAVE	27/12/1984	883.09	883.09	10.00x1.00		883.09	0.00
27008504	1 BUREAU DACTYLO	11/01/1985	235.08	235.08	10.00x1.00		235.08	0.00
27008505	TABLE TECK 74X42 + ROULETTES	30/01/1985	146.65	146.65	10.00x1.00		146.65	0.00
29008506	1 ARMOIRE A RIDEAU	21/02/1985	353.25	353.25	10.00x1.00		353.25	0.00
29008507	1 ARMOIRE A RIDEAU	21/03/1985	405.24	405.24	10.00x1.00		405.24	0.00
29008509	1 ARMOIRE A RIDEAU	07/05/1985	362.77	362.77	10.00x1.00		362.77	0.00
29008510	1 ARMOIRE A RIDEAU	23/05/1985	362.77	362.77	10.00x1.00		362.77	0.00
28008511	3 CHAISES VISITEURS	24/07/1985	261.37	261.37	12.50x1.00		261.37	0.00
[illegible]008601	4 BUREAUX MINISTRE ATAL	17/02/1986	1 631.70	1 631.70	10.00x1.00		1 631.70	0.00
28008607	1 CHAISE DACTYLO ATAL SPRINT 340 R TISSU BRUN	26/08/1986	161.21	161.21	12.50x1.00		161.21	0.00
00000026	1 MACHINE A RELIER OPERA	30/06/1999	1 054.34	896.77	20.00x1.00 L	157.57	1 054.34	0.00
22032102	COMPAQ ARMADA 110 CS C 700 (3) DJ CP BS	06/07/2001	5 373.83	5 373.83	33.33x1.25		5 373.83	0.00
22032103	DESKPRO P III 1 GO + 1 écran 17" Compaq Service BS	06/07/2001	1 426.24	1 426.24	33.33x1.25		1 426.24	0.00
22032104	Armada 110S Céléron 700 MHZ + mémoire	17/10/2001	4 695.12	3 325.71	33.33x1.25 D	1 369.41	4 695.12	0.00
22032201	Portable service BS 5Chantal Depreeuw)	18/03/2002	1 900.00	1 180.91	33.33x1.25 D	719.09	1 900.00	0.00
22032202	HP Vectra	08/07/2002	1 000.00	552.09	33.33x1.25 D	447.91	1 000.00	0.00
22032204	Portable Maxdata + lecteur dk DJ	18/06/2003	2 199.00	302.36	33.00x1.25 D	782.36	1 084.72	1 114.28
22032205	Evo pc + ext mémoire+ lecteur DK + clavier numérique (C Pagniez)	18/06/2003	1 266.00	175.83	33.33x1.25 D	545.09	720.92	545.08
22032301	HP COMPAQ Business Notebook GL	03/10/2003	1 698.00		33.33x1.25 D	707.50	707.50	990.50
22032302	Boitier Arkoon A50	09/12/2003	1 062.00		33.33x1.25 D	368.75	368.75	693.25
22032401	IMPRIMANTE A4 2e étage	09/01/2004	2 519.00		33.33x1.25 D	787.19	787.19	1 731.81
	Total compte : 21830000		37 825.42	26 865.63		5 884.87	32 750.50	5 074.92
21840000 - MOBILIER								
00008701	rayonnages cages a lapin atal	31/01/1977	777.12	777.12	20.00x1.00		777.12	0.00
00009808	armoire en verre vp bruneau	28/02/1983	270.61	270.61	20.00x1.00		270.61	0.00
00000005	1 SIEGE DAUPHIN MOKA ROGE	01/01/1990	391.03	391.03	10.00x1.00		391.03	0.00
00009001	1 ARMOIRE BASSE A RIDEAU ROGE	01/01/1990	492.41	492.41	10.00x1.00		492.41	0.00
00009002	BUREAU DIRECTION ANGLE + CAISSON ROGE	01/01/1990	1 164.26	1 164.26	10.00x1.00		1 164.26	0.00
00009003	TOUR 80*80 ROGE	01/01/1990	347.58	347.58	10.00x1.00		347.58	0.00
00000009	ROGE 7 ARMOIRES A RIDEAU	31/01/1996	2 358.38	2 358.38	20.00x1.00		2 358.38	0.00
00000010	ROGE ARMOIRE RIDX 102 XL	31/01/1996	323.96	323.96	20.00x1.00		323.96	0.00
00000011	6 BUREAUX BEIGES 160*80	31/01/1996	3 052.51	3 052.51	20.00x1.00		3 052.51	0.00
00000012	1 CAISSON MOBILE ACM	31/01/1996	257.94	257.94	20.00x1.00		257.94	0.00
00000014	2 ARMOIRES BRUNES JPD	31/01/1996	1 310.85	1 310.85	20.00x1.00		1 310.85	0.00
	Total compte : 21840000		10 746.65	10 746.65			10 746.65	0.00

Liste par critères : Base - Fiscal

05/04/2005

Période du 01/10/2003 au 30/09/2004 - Calcul au 30/09/2004

Numéro	Libellé	Date	Base	Amortiss. Début		Dotation	Cumul	Valeur Résiduelle
	TOTAL		56 630.53	45 670.74		5 884.87	51 555.61	5 074.92

liste des Immos

ex Amyot

au 30/09/04

Liste simplifiée des immobilisations au 30/09/2004

Code	Désignation	Date acq.	Valeur achat	Méth.	Taux	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
2181200	**AGENCTS INSTAL FREVENT**								
0000000387	AGENCTS PLACCARDS	10/07/1998	1 880,60	L	12,50	1 228,28	235,08	1 463,36	417,24
0000000388	INST ELECT INFO	03/06/1998	6 785,62	L	12,50	4 519,03	848,20	5 367,23	1 418,39
0000000389	TRAVX PEINTURE	22/05/1998	12 387,69	L	16,67	11 064,29	1 323,40	12 387,69	
0000000390	TRAVX PEINTURE	27/05/1998	11 006,17	L	16,67	9 804,88	1 201,29	11 006,17	
0000000674	ECLAIR ENSEIGNE LUMI	29/04/2002	735,81	L	20,00	209,30	147,16	356,46	379,35
	Total du compte 2181200		**32 795,89**			**26 825,78**	**3 755,13**	**30 580,91**	**2 214,98**
2182000	**MATERIEL DE TRANSPORT**								
0000000676	MERCEDES 270 CDI	30/05/2003	51 078,77	L	25,00	4 292,04	12 769,69	17 061,73	34 017,04
	Total du compte 2182000		**51 078,77**			**4 292,04**	**12 769,69**	**17 061,73**	**34 017,04**
2183100	**MAT BUREAU LILLE**								
0000000392	2 CLEN CPS 66 FLIPO	02/01/1992	91,47	L	33,33	91,47		91,47	
0000000393	CLASSEUR JS FLAMBO P	02/01/1992	76,22	L	33,33	76,22		76,22	
0000000394	CLAPETS RANGT A4 DIF	02/01/1992	274,41	L	33,33	274,41		274,41	
0000000395	RELIEUSE A4 DIFFUSIO	02/01/1992	2 744,08	L	33,33	2 744,08		2 744,08	
0000000396	DESTRUCTEUR AUTOMAT	02/01/1992	1 387,29	L	33,33	1 387,29		1 387,29	
0000000397	ARMOIRE DE SECURITE	01/02/1996	1 066,38	L	20,00	1 066,38		1 066,38	
0000000677	MACHINE A RELIER ELE	30/05/2003	590,34	D	31,25	76,87	171,16	248,03	342,31
0000000678	ASSISTANT PERSONNEL	02/08/2003	913,03	D	41,67	63,40	424,82	488,22	424,81
0000000679	Armoire Rack CEGID +	27/02/2004	3 258,00	D	41,67		905,00	905,00	2 353,00
	Total du compte 2183100		**10 401,22**			**5 780,12**	**1 500,98**	**7 281,10**	**3 120,12**
2183200	**MAT BUREAU FREVENT**								
0000000398	MACHINE A RELIER MD	01/10/1991	76,22	L	33,33	76,22		76,22	
0000000399	MASSICOT DE TABLE MD	01/10/1991	121,96	L	33,33	121,96		121,96	
0000000400	RADIATEUR ELECT MD	01/10/1991	30,49	L	33,33	30,49		30,49	
0000000401	RADIATEUR ELECT MD	01/10/1991	30,49	L	33,33	30,49		30,49	
0000000402	INST TELEPHONIQUE	21/07/1998	2 290,84	L	20,00	2 290,84		2 290,84	
	Total du compte 2183200		**2 550,00**			**2 550,00**		**2 550,00**	
2184100	**MOB BUREAU LILLE**								
0000000403	2 BUREAUX METAL A/RE	01/10/1991	304,90	L	33,33	304,90		304,90	
0000000404	BUREAU METAL OLIVETT	01/10/1991	45,73	L	33,33	45,73		45,73	
0000000405	ARMOIRE METAL AIRBOR	01/10/1991	152,45	L	33,33	152,45		152,45	
0000000406	TABLE EN BOIS MD	01/10/1991	45,73	L	33,33	45,73		45,73	
0000000407	CLASSEUR A 2 TIROIRS	01/10/1991	45,73	L	33,33	45,73		45,73	
0000000408	ARMOIRE METAL MARCAD	01/10/1991	152,45	L	33,33	152,45		152,45	
0000000409	TABLE DE TRAVAIL MD	01/10/1991	60,98	L	33,33	60,98		60,98	
0000000410	BUREAU METAL. VERT M	01/10/1991	121,96	L	33,33	121,96		121,96	
0000000411	2 ARMOIRES METAL MAR	01/10/1991	304,90	L	33,33	304,90		304,90	
0000000412	TABLE DE TRAVAIL 2 N	01/10/1991	60,98	L	33,33	60,98		60,98	
0000000413	BUREAU SANS TIROIR O	01/10/1991	45,73	L	33,33	45,73		45,73	
0000000414	BUREAU METALLIQUE DU	01/10/1991	30,49	L	33,33	30,49		30,49	
0000000415	3 ARMOIRES METALLIQU	01/10/1991	457,35	L	33,33	457,35		457,35	
0000000416	TABLE EN CHENE+1 ORD	01/10/1991	350,63	L	33,33	350,63		350,63	
0000000417	5 CHAUFFEUSES ROUGES	01/10/1991	304,90	L	33,33	304,90		304,90	
0000000418	TABLE DESSUS VERRE M	01/10/1991	60,98	L	33,33	60,98		60,98	
0000000419	PORTEMANTEAU MD	01/10/1991	38,11	L	33,33	38,11		38,11	
0000000420	BUREAU METAL AVEC RE	01/10/1991	152,45	L	33,33	152,45		152,45	

Report **2184100 MOB BUREAU LILLE**

Code	Désignation	Date acq.	Valeur Achat	Méth.	Taux	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
0000000421	ARMOIRE METAL MARCAD	01/10/1991	152,45	L	33,33	152,45		152,45	
0000000422	CLASSEUR 3 TIROIRS M	01/10/1991	60,98	L	33,33	60,98		60,98	
0000000423	CLASSEUR 2 TIROIRS M	01/10/1991	45,73	L	33,33	45,73		45,73	
0000000424	2 CHAUFFREUSES ROUGE	01/10/1991	121,96	L	33,33	121,96		121,96	
0000000425	TABLE EN BOIS MD	01/10/1991	30,49	L	33,33	30,49		30,49	
0000000426	BUREAU METAL VERT 7	01/10/1991	152,45	L	33,33	152,45		152,45	
0000000427	3 ARMOIRES METAL AIR	01/10/1991	457,35	L	33,33	457,35		457,35	
0000000428	TABLE DE TRAVAIL 2 N	01/10/1991	60,98	L	33,33	60,98		60,98	
0000000429	FAUTEUIL MD	01/10/1991	60,98	L	33,33	60,98		60,98	
0000000430	BUREAU METAL OLIVETT	01/10/1991	76,22	L	33,33	76,22		76,22	
0000000431	2 ARMOIRES METAL AIR	01/10/1991	304,90	L	33,33	304,90		304,90	
0000000432	TABLE DE TRAVAIL 2 N	01/10/1991	60,98	L	33,33	60,98		60,98	
0000000433	TABLE DUNE MX2 FLAMB	02/01/1992	15,24	L	33,33	15,24		15,24	
0000000434	4 BUREAUX MDX2 FLAMB	02/01/1992	304,90	L	33,33	304,90		304,90	
0000000435	1 BUREAU SECRETAIRE	02/01/1992	121,96	L	33,33	121,96		121,96	
0000000436	2 ARMOIRES DUNES 5 T	02/01/1992	152,45	L	33,33	152,45		152,45	
0000000437	TABLE MX 2 DUNE FLAM	02/01/1992	15,24	L	33,33	15,24		15,24	
0000000438	7 ARMOIRES DUNE VANN	02/01/1992	533,57	L	33,33	533,57		533,57	
0000000439	2 BUREAUX X1 PP	02/01/1992	152,45	L	33,33	152,45		152,45	
0000000440	3 CHAISES TOURNANTES	02/01/1992	91,47	L	33,33	91,47		91,47	
0000000441	POSTE INFORMATIQUE P	02/01/1992	76,22	L	33,33	76,22		76,22	
0000000442	TABLE IMPRIMANTE PP	02/01/1992	76,22	L	33,33	76,22		76,22	
0000000443	BUREAU MEDIAN PP	02/01/1992	228,67	L	33,33	228,67		228,67	
0000000444	ARMOIRE BIBLIO JS PP	02/01/1992	213,43	L	33,33	213,43		213,43	
0000000445	2 PLANS INFORM IBM P	02/01/1992	442,10	L	33,33	442,10		442,10	
0000000446	BUREAU MEDIAN PP	02/01/1992	228,67	L	33,33	228,67		228,67	
0000000447	2 SIEGES EUROSIT PP	02/01/1992	121,96	L	33,33	121,96		121,96	
0000000448	BUREAU MARCADET SNEB	02/01/1992	381,12	L	33,33	381,12		381,12	
0000000449	2 BUREAUX MINISTRE D	02/01/1992	762,25	L	33,33	762,25		762,25	
0000000450	12 SIEGES SERIE 10 B	02/01/1992	1 143,37	L	33,33	1 143,37		1 143,37	
0000000451	TABLE DE CONFERENCE	02/01/1992	945,18	L	33,33	945,18		945,18	
0000000452	TABLE BASSE NOYER BS	02/01/1992	152,45	L	33,33	152,45		152,45	
0000000453	ARMOIRE BASSE A RIDE	02/01/1992	259,16	L	33,33	259,16		259,16	
0000000454	9 ARMOIRES A CLAPETS	02/01/1992	1 006,16	L	33,33	1 006,16		1 006,16	
0000000455	MOBILIER BUREAU FLAM	11/01/1993	1 570,22	L	33,33	1 570,22		1 570,22	
0000000456	ARMOIRE FORTE PRIMA	29/01/1997	822,46	L	20,00	822,46		822,46	
0000000457	ARMOIRE FORE PRI 195	29/01/1997	876,58	L	20,00	876,58		876,58	
0000000458	BUR 3 FAUTEUILS HB	31/07/1997	1 295,82	L	33,33	1 295,82		1 295,82	
	Total du compte 2184100		**16 311,24**			**16 311,24**		**16 311,24**	

2184200 MOB BUREAU FREVENT

0000000459	ARMOIRE EN STRATIFIE	01/10/1991	106,71	L	33,33	106,71		106,71	
0000000460	BUREAU GRIS PLATEAU	01/10/1991	152,45	L	33,33	152,45		152,45	
0000000461	FAUTEUIL NOIR MD	01/10/1991	45,73	L	33,33	45,73		45,73	
0000000462	3 CHAISES NOIRES MD	01/10/1991	45,73	L	33,33	45,73		45,73	
0000000463	FAUTEUIL BUREAU MD	01/10/1991	60,98	L	33,33	60,98		60,98	
0000000464	ARMOIRE MARRON MD	01/10/1991	228,67	L	33,33	228,67		228,67	
0000000465	2 BUREAUX AVEC TIROI	01/10/1991	304,90	L	33,33	304,90		304,90	
0000000466	2 TABLES A 2 NIVEAUX	01/10/1991	121,96	L	33,33	121,96		121,96	
0000000467	TABLE STRATIFIEE MD	01/10/1991	60,98	L	33,33	60,98		60,98	
0000000468	TABLE POUR MACHINE E	01/10/1991	15,24	L	33,33	15,24		15,24	
0000000469	CHAISES DACTYLO MD	01/10/1991	60,98	L	33,33	60,98		60,98	
0000000470	2 CHAISES DACTYLO MA	01/10/1991	30,49	L	33,33	30,49		30,49	
0000000471	CHAISE NOIRE MD	01/10/1991	15,24	L	33,33	15,24		15,24	
0000000472	PORTEMANTEAU MD	01/10/1991	15,24	L	33,33	15,24		15,24	

Report **2184200 MOB BUREAU FREVENT**

Code	Désignation	Date acq.	Valeur Achat	Méth.	Taux	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
0000000473	TABLE CHENE P/ORDINA	01/10/1991	350,63	L	33,33	350,63		350,63	
0000000474	CHAISE MARRON MD	01/10/1991	15,24	L	33,33	15,24		15,24	
0000000475	BUREAU MD	01/10/1991	152,45	L	33,33	152,45		152,45	
0000000476	2 TABLES ANNEXES MD	01/10/1991	121,96	L	33,33	121,96		121,96	
0000000477	2 CHAISES BUREAU MD	01/10/1991	30,49	L	33,33	30,49		30,49	
0000000478	CHAISE NOIRE MD	01/10/1991	15,24	L	33,33	15,24		15,24	
0000000479	2 ARMOIRES MD	01/10/1991	304,90	L	33,33	304,90		304,90	
0000000480	ENSEMBLE RAYONNAGE A	01/10/1991	228,67	L	33,33	228,67		228,67	
0000000481	ENSEMBLE RAYONNAGE H	01/10/1991	152,45	L	33,33	152,45		152,45	
0000000482	ARMOIRE CLEN TIROIRS	13/03/1992	556,44	L	12,50	556,44		556,44	
0000000483	SIEGE DACTYLO CHINE	24/09/1992	112,81	L	12,50	112,81		112,81	
0000000484	4 ARMOIRES HAUTES CB	24/09/1992	2 134,29	L	12,50	2 134,29		2 134,29	
0000000485	BUREAU 1/2 MINISTRE	24/09/1992	457,04	L	12,50	457,04		457,04	
0000000486	TABLE COMBI MECA BUR	24/09/1992	95,89	L	12,50	95,89		95,89	
0000000487	ARMOIRE BASSE MECA B	24/09/1992	360,24	L	12,50	360,24		360,24	
0000000488	ARMOIRE FORTE PRIM 1	29/01/1997	876,58	L	20,00	876,58		876,58	
0000000489	BUREAU COLORADO	23/07/1998	580,83	L	12,50	376,73	72,60	449,33	131,50
0000000490	RETOUR SUSPENDU	23/07/1998	333,86	L	12,50	216,54	41,73	258,27	75,59
0000000491	FAUTEUIL DIRECTION	23/07/1998	333,86	L	12,50	216,54	41,73	258,27	75,59
0000000492	FAUTEUILS LUGE	23/07/1998	484,79	L	12,50	314,44	60,60	375,04	109,75
	Total du compte 2184200		**8 963,96**	-		**8 354,87**	**216,66**	**8 571,53**	**392,43**

Total de la liste simplifiée	**122 101,08**	**64 114,05**	**18 242,46**	**82 356,51**	**39 744,57**
	Répartition des dotations économiques		16 741,48	linéaire	
			1 500,98	dégressif	
				variable	

Salariés

Annexe 7.

Standards	
Salarié	**Exclure les salariés sortis** ☑
Nom commencant par	**Arrêté à la date du** 31/03/2005
Etablissement	

Compléments

Etablissement	Salarié	Nom	Prénom	Date d'entrée	Date de sortie
000	0000000002	RENIER	FRANCOISE	01/09/1968	01/01/1900
000	0000000003	NISOL	ANNE-MARIE	20/10/1992	01/01/1900
000	0000000004	HRANYCZKA	VERONIQUE	22/02/1983	01/01/1900
000	0000000006	HRANYCZKA	PATRICIA	23/12/1985	01/01/1900
00	0000000011	DUFLOER	SABRINA	23/11/2000	01/01/1900
000	0000000013	ROBIDEZ	HUGHES	14/12/1992	01/01/1900
000	0000000014	FLORCZAK	ELISABETH	21/02/1996	01/01/1900
000	0000000017	MAERTENS	CHRISTOPHE	01/12/2000	01/01/1900
000	0000000018	HAZEBROUCK	DIDIER	16/01/2001	01/01/1900
000	0000000019	DEMANDE	STEPHANE	03/04/2001	01/01/1900
000	0000000021	JARDOT	RUDY	10/07/2001	01/01/1900
000	0000000023	MULLIER	ANNE CECILE	20/08/1985	01/01/1900
000	0000000025	PHILBERT	VINCENT	01/10/1988	01/01/1900
000	0000000026	DUBOIS	JEAN PIERRE	01/03/1994	01/01/1900
000	0000000027	KOUAKAM	MARLISE	02/01/1996	01/01/1900
000	0000000033	LENGLART	ANNE SOPHIE	01/01/2004	01/01/1900
000	0000000034	THERY	FABIEN	25/03/2002	01/01/1900
000	0000000200	JANUSZEK	CAROLINE	01/04/1984	01/01/1900
000	0000000201	JANUSZEK	ISABELLE	21/03/1989	01/01/1900
000	0000000210	GUERMONPREZ	HUBERT	20/09/1978	01/01/1900
00	0000000214	PIQUE	RICHARD	01/10/1990	01/01/1900
000	0000000235	DUMORTIER	OLIVIER	13/11/1989	01/01/1900
000	0000000245	NAVET	PHILIPPE	03/12/1990	01/01/1900
000	0000000285	BANDARRA	JOSE	03/12/1990	01/01/1900
001	0000001008	TRUPIN	GAUTHIER	16/11/1998	01/01/1900
001	0000001009	BEAUCHET	MICHELE	06/12/1994	01/01/1900
001	0000001014	SAFFRE	CATHERINE	18/09/2000	01/01/1900
002	0000002005	CAUDRELIER	EMMANUEL	15/01/1996	01/01/1900
002	0000002006	SUSZKA	BERNARD	01/10/1976	01/01/1900
002	0000002007	DELSAUX	OLIVIER	05/12/1994	01/01/1900
002	0000002008	JUPIN	DOMINIQUE	27/12/1976	01/01/1900
002	0000002011	PETIT	JEAN LOUIS	02/08/1982	01/01/1900
002	0000002012	DEPREEUW	CHANTAL	19/08/1968	01/01/1900
002	0000002014	LAMOUR	GREGORY	30/10/2000	01/01/1900
002	0000002015	CAUDRELIER	ADELINE	25/01/2001	01/01/1900
002	0000002016	GRYTT	LOIC	01/02/2001	01/01/1900
002	0000002021	VANDEKAN	LEÏLA	01/07/2002	01/01/1900

© Copyright CEGID - PAIE-GRH PGI Expert
Version 6.0.2 du 31/01/2005

Salariés

Etablissement	Salarié	Nom	Prénom	Date d'entrée	Date de sortie
002	0000002022	DELAETER	GUILLAUME	01/10/2002	01/01/1900
002	0000002025	MONCHICOURT	ANTOINE	03/02/2003	01/01/1900
000	0000000038	BOUMSELL	DOROTHEE	13/10/2003	01/01/1900
000	0000000044	SANCHEZ	JAVIER	15/11/2004	01/01/1900
000	0000000045	CHAUVEAU	NATHALIE	15/11/2004	01/01/1900
000	0000000046	CALVEZ	OLIVIER	10/01/2005	01/01/1900
000	0000000047	DUQUESNE	ARNAUD	05/01/2005	01/01/1900
000	0000000031	BATISTA	PHILIPPE	10/09/2001	01/01/1900
000	0000000300	GROS	STEPHANE	31/08/1991	01/01/1900
000	0000000400	POUJOL	PIERRE	01/01/1992	01/01/1900
001	0000001001	MINET	VIVIANE	27/01/1992	01/01/1900
001	0000001003	LORENSKI	GERARD	22/03/1993	01/01/1900
002	0000002001	MACHLINSKI	CELINE	01/09/1999	01/01/1900
002	0000002002	PAGNIEZ	CYRIL	13/10/1986	01/01/1900
002	0000002004	LOISON	GERARD	22/10/1967	01/01/1900
000	0000002018	GERNEZ	FRANCOIS	15/10/2001	01/01/1900
002	0000002020	FLEURY	PATRICIA	26/11/2001	01/01/1900
000	0000000041	OUAHAB	ABEL	06/09/2004	01/01/1900
00[illegible]	0000000042	DELANNOY	JULIEN	01/10/2004	01/01/1900
000	0000000043	CRAYE	TIMOTHEE	01/10/2004	01/01/1900

© Copyright CEGID - PAIE-GRH PGI Expert
Version 6.0.2 du 31/01/2005